"Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, il n'y a pas de race conquise..."
—Sir John MacDonald.

La Survivance

N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale.
—Henri Bourassa.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. — EDMONTON, ALBERTA, LE 16 MARS 1932. — No 19.

Notre appel en faveur des colons

Il y a quelques semaines, la "Survivance" lançait un appel à tous ses lecteurs, leur demandant de donner, en autant que faire se pouvait, du linge usagé mais utilisable, de l'argent, de la farine, etc., afin de secourir quelques familles de compatriotes que l'acuité de la crise actuelle avait plongées dans la détresse.

Nous sommes heureux de déclarer que cet appel n'est pas resté sans réponse.

Les dons offerts sous de multiples formes ont été nombreux. On en aura une idée en parcourant la liste des donateurs que l'on trouvera dans une autre page.

Vraiment nos espérances ont été plus que réalisées.

C'est pourquoi nous sommes reconnaissants envers toutes les personnes qui se sont montrées si généreuses en répondant à notre appel, envers toutes nos sociétés canadiennes françaises, envers tous ceux qui ont contribué à venir en aide, de quelque façon que ce soit, à des frères dans le dénuement.

Nous les remercions cordialement.

La "Survivance" a été heureuse de se charger de la réception et de l'expédition des colis. C'est qu'elle tenait à faire généreusement sa part pour favoriser un mouvement aussi louable que celui de l'"aide aux colons". Et l'on ne pourra pas lui reprocher de n'avoir rien accompli, de s'être désintéressée d'un projet intimement relié au bien-être matériel des nôtres.

Que l'on sache bien, si de nouvelles circonstances l'exigent, qu'on la trouvera prête à encourager toutes les initiatives qui peuvent avoir une heureuse répercussion au sein du groupe canadien français de l'Alberta.

Et puis, disons aussi que les cercles de l'A.C.F.A. servent assurément à faire de l'action pratique. C'est grâce à deux d'entre eux qu'il fut décidé de lancer, par la voie du journal, un appel à toutes les âmes charitables en faveur de ceux que la crise avait frappés plus durement que les autres. Leurs efforts qui ont été couronnés de succès prouvent amplement la force de l'union et la nécessité d'une telle union si l'on veut bâtir sur le solide.

Ah! si tous les Canadiens français étaient tous groupés autour de leur journal et de leur Association, quelle force n'auraient-ils pas! Comme ils se sentiraient plus enclins à défendre ce qui leur est cher à titre de Canadiens français et de catholiques! Pourquoi ne le comprend-t-on pas ou ne veut-on pas le comprendre? Serait-ce parce que l'on n'a pas assez de fierté de race ou que la perspective de la lutte incessante contre les ennemis de sa langue et de sa religion effraie ou décourage?

Quoi qu'il en soit, nous croyons fermement que nos frères nécessiteux apprécieront, à sa juste valeur, le geste charitable qui a été accompli par plusieurs de leurs compatriotes.

Ils seront, sans doute, encouragés à espérer en la venue prochaine de jours meilleurs.

Et en leur nom, nous adressons le plus cordial merci à tous les donateurs.

Maurice LAVALLEE.

L'élection d'Athabaska

Lundi prochain, le 21 courant, les électeurs et électrices du comté d'Athabaska iront voter afin d'élire le nouveau député destiné à remplacer feu M. J. F. Buckley, décédé à la suite d'un fatal accident.

Notre journal, depuis sa fondation, s'est toujours montré indépendant à l'égard des partis et s'est efforcé de rendre justice à tous.

C'est pourquoi il ne nous est pas permis d'inciter nos compatriotes à voter pour tel parti ou pour un autre.

Nous ne croyons pas cependant faire de politique en disant que nous serions heureux d'apprendre que le candidat de langue française aura l'honneur de siéger au parlement fédéral.

Nous aurions, de ce fait, un représentant de la minorité canadienne française à Ottawa, représentant que nous n'avons plus depuis la mort du sénateur P.-E. Lessard qui fut remplacé, comme on le sait, par un coreligionnaire de langue anglaise.

Il est donc légitime pour nous, Canadiens français de cette province, d'espérer que le candidat de langue française qui briguera les suffrages de l'électorat lundi prochain soit l'heureux élu, puisque nous pouvons présumer qu'il se ferait le fidèle défenseur de nos droits, de nos privilèges, de nos intérêts. Ceci dit, nous encourageons tous nos lecteurs et lectrices du comté d'Athabaska à aller voter. C'est un devoir sacré; c'est un droit impérieux.

Nous leur recommandons de voter librement, selon la dictée de leur conscience.

Ils ont eu l'occasion d'entendre les candidats des partis qu'ils représentent. Ils ont pu juger leurs mérites respectifs et le programme politique qu'ils préconisaient. C'est à eux maintenant qu'incombe le devoir de manier sagement l'arme terrible du vote de façon à élire le meilleur candidat.

Que pas un électeur canadien français du comté d'Athabaska ne s'abstienne de voter lundi prochain afin qu'au soir du 21 mars chacun soit content d'avoir rempli son devoir d'électeurs consciencieux.

Maurice LAVALLEE.

Chronique de l'A.C.F.A.

A une assemblée de l'Exécutif tenue le 2 mars, nous avons eu l'honneur d'être choisi comme secrétaire général.

Le poste est lourd de responsabilités, nous ne nous le cachons pas, et nous croyons pouvoir dire que notre prédécesseur, M. Ubalde Baudry, "a gagné ses épaulettes" durant son séjour en terre albertaine. Il a su se créer ici un grand nombre d'amis, qui, nous l'espérons, ne nous refuseront pas leur appui, car nous avons besoin de la coopération de tous et de chacun si nous voulons que notre association continue à aller de l'avant.

Nous traversons une crise économique et il n'y a pas d'illusions à se faire. Il faut que chacun fasse sa part et ne compte pas uniquement sur son voisin.

De notre côté, nous nous engageons à faire notre possible. Et nous assurons aux cercles qu'ils peuvent toujours compter sur nous.

Un excellent moyen pour chaque membre de l'A.C.F.A. de montrer que le congrès a été un vrai succès, serait de faire entrer une nouvelle recrue dans nos rangs.

* * *

Il y a des cercles qui font certainement leur part et qui comprennent leur rôle. Nos plus chaleureuses félicitations! Chaque courrier nous apporte de nouveaux témoignages de la bonne volonté dont on fait preuve. Aux cercles qui ne sont pas encore à l'oeuvre, nous leur disons qu'il n'est pas trop tard pour commencer, et nous les encourageons à se mettre à l'ouvrage immédiatement.

* * *

Lors du dernier congrès, six de nos cercles reçurent des certificats accordés par l'Exécutif aux cercles qui avaient atteint ou dépassé leur objectif. Combien en aurons-nous l'an prochain? La réponse ne peut venir que d'une place, et cette place, c'est le cercle local qui aura assez de fierté nationale pour pouvoir dire aux autres cercles par l'entremise de notre chronique: "Nous avons compris notre devoir, et en face des sacrifices, nous n'avons pas reculé. Notre devoir est accompli!"

* * *

Plusieurs résolutions furent prises durant le congrès. Les tiendrons-nous? Un orateur a fait remarquer que nous devrions prendre la résolution de tenir ou plutôt d'accomplir ce que nous nous proposions de faire. Ceci est très important et mérite une minute de réflexion.

* * *

N'oublions pas qu'à l'heure actuelle nous préparons notre congrès de l'an prochain, car le congrès est une revue générale de l'ouvrage qui s'est fait durant l'année précédente. Et cet ouvrage n'est possible que par le travail des recruteurs dans les différents cercles qui marchent de pair avec les Exécutifs locaux.

* * *

Il y a plusieurs cercles qui travaillent à atteindre leur objectif le plus tôt possible. Il y en a même qui sont près du but.

Qui sera le premier?

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

En Passant

Vingt-deuxième anniversaire

Mercredi dernier, le "Patriote de l'Ouest" de Prince-Albert entrait dans sa vingt-deuxième année.

Ce vaillant journal fondé pour assurer la survivance nationale et religieuse des Canadiens français de la Saskatchewan a vécu des heures douloureuses, depuis ces dernières années surtout.

"Durant plus de vingt et un ans, écrit le R. P. Joseph Valois, O.M.I., le "Patriote" est demeuré fidèle à son poste, bravant les orages du fanatisme, arrêtant sur sa poitrine, bouclier infrangible, les balles dirigées vers l'âme naissante de notre race. Il eut à essuyer des tempêtes dont la violence faisait trembler toute la province. Il n'a jamais eu peur. Il n'aura jamais peur, tant qu'il aura conscience de tirer l'épée pour la défense de l'idée religieuse, des principes de justice et de liberté."

A notre courageux confrère, loyal défenseur des intérêts nationaux et religieux de nos frères de la Saskatchewan nous offrons nos meilleurs voeux de succès dans ses efforts pour le maintien de la pensée religieuse et française dans tous les foyers franco-canadiens où il a l'honneur d'être lu.

Ecole et athéisme

Un groupe de citoyens de l'Etat de Washington s'est plaint récemment qu'une vague d'athéisme passe sur l'école publique aux Etats-Unis.

On a dénoncé particulièrement une campagne qui a pour but d'exclure la Bible des écoles américaines.

D'après ce groupe de citoyens, la recrudescence de la criminalité aux Etats-Unis provient de l'ignorance du problème religieux.

Dans le seul Etat de Washington, 80 pour cent des enfants ne reçoivent aucune formation religieuse. Il n'existe donc chez eux aucun frein religieux contre le crime.

Le cinéma corrupteur, les journaux jaunes, les revues immorales ont bientôt fait eux aussi de pousser très vite dans la voie du crime une génération que l'on instruit dans l'ignorance de principes religieux, principes qu'elle devrait connaitre pour l'empêcher de rouler dans l'abime.

M. L.

LA SESSION PROVINCIALE

Substitution de la gendarmerie royale canadienne à la police provinciale—L'assurance-chômage—L'hon. M. Brownlee et le bill sur l'impôt provincial sur le revenu—La taxe sur le revenu en Saskatchewan et au Manitoba—M. F.-J. White présente un amendement au bill de la taxe sur le revenu — $204,321 pour travaux d'impressions — Les estimés des travaux publics forment un total d'environ $3,000,000 — Les employés civils — Détresse des fermiers du sud — M. J.-M. Déchène demande le prolongement des lignes ferroviaires dans le nord

(De notre correspondant parlementaire)

Par cinquante voix contre sept, l'Assemblée législative a ratifié une entente pour confier à la gendarmerie royale canadienne les services de la police provinciale.

Cette entente vaut pour trois ans, à compter du premier avril 1932. Le gouvernement de l'Alberta paiera au Dominion 225,000 dollars par année et épargnera ainsi 200,000 dollars comparativement au coût de la police provinciale.

La gendarmerie royale canadienne prendra 195 des 222 polices provinciales actuelles. Quant aux 27 autres, la province a demandé au Dominion de leur accorder toute la considération possible.

L'assurance-chômage

A l'unanimité, l'Assemblée législative a décidé de demander au gouvernement fédéral l'adoption d'un plan d'assurance nationale contre le chômage.

Débat sur le bill de l'impôt sur le revenu

En proposant l'adoption du bill de l'impôt sur le revenu, en seconde lecture, l'hon. M. Brownlee, premier ministre, déclara que cet impôt sera moins élevé que celui des autres provinces de l'Ouest. L'adoption d'un projet de loi afférant à une taxe sur le revenu doit être faite si l'on veut arriver à balancer le budget, dit M. Brownlee. On ne peut empêcher une telle mesure de suivre son cours.

A propos de la suggestion qui lui avait été faite de hausser de deux sous la taxe sur la gazoline au lieu de taxer le revenu, M. Brownlee dit qu'une telle taxe ne rapporterait pas la moitié de ce dont la province a besoin pour la gestion de ses finances. De plus, ajouta M. Brownlee, il semble que la taxe sur la gazoline qui est actuellement fixée à cinq sous le gallon est assez élevée.

Au sujet de la remise des sommes d'argent équivalentes à celles que les villes reçoivent actuellement au moyen de la taxe du service, M. Brownlee déclara qu'il n'en est pas fait mention dans le bill.

Le gouvernement doit avoir, sous peu, une entrevue avec les représentants des villes de la province et discutera avec eux les moyens à prendre pour éviter les ennuis possibles.

Tout de même, faisons remarquer qu'un citoyen imposable aura assez de la taxe sur le revenu à payer, surtout s'il demeure à la ville. Si les villes continuent d'exiger le paiement de la taxe dite du service, il semble que ce serait commettre une injustice, car le citadin serait alors obligé de payer une double taxe. Souhaitons beaucoup de succès aux délibérations des représentants du gouvernement avec ceux des villes et que de ces délibérations résulte une décision qui donnera satisfaction et accordera justice à tous.

Nouvelle réduction des estimés

L'honorable premier ministre déclara en outre que le gouvernement se proposait de réduire les estimés pour l'année 1932-33 à un montant encore plus bas que celui qui a déjà été présenté devant l'Assemblée législative. On arriverait à cela, croit le premier ministre, en fusionnant certains départements administratifs, en coupant les dépenses de voyages. Ces mesures économiques pourront bien ne pas contre-balancer le déclin anticipé dans les revenus de cette année. Cela s'explique par le fait qu'en dépit des économies prévues ou probables, de grosses sommes seront dépensées pour venir en aide aux chômeurs et secourir les indigents.

En Saskatchewan et au Manitoba

Les provinces de la Colombie Britannique et du Manitoba ont déjà une taxe provinciale sur le revenu, dit M. Brownlee. La Saskatchewan, à son tour, vient d'en établir une. Si l'Alberta agit d'une façon identique, on peut cependant affirmer que la taxe du revenu, en Alberta, sera moins élevée que dans les provinces citées plus haut, dit M. Brownlee.

La province de Québec et la province d'Ontario n'ont pas eu besoin de recourir à l'imposition d'une telle taxe parce que ces deux provinces ont amplement d'autres sources de revenus. Il est plus facile pour elles de combler un écart de six à sept millions de dollars entre les revenus et les dépenses que pour l'Alberta avec un écart seulement d'un million.

En 1901, il y eut un déficit de $2,000,000; il y en eut aussi en 1922-23. Le gouvernement avait réussi à les surmonter sans opérer de coupures dans les divers services. Dans la crise actuelle, le gouvernement a voulu agir comme il y a dix ans, mais il s'est vite rendu compte que cela n'était guère facile à la suite de la dégringolade dans les revenus. C'est pourquoi, afin de balancer les comptes, le gouvernement se voit dans l'obligation de demander à la population de faire généreusement sa part de sacrifices.

On aurait pu songer plus tôt à effectuer certaines économies, s'il y avait eu possibilité de prévoir l'acuité de la situation économique actuelle, mais cela aurait signifié une imposition moins tardive d'une taxe plus élevée, dit M. Brownlee.

Il fit remarquer jusqu'à quel degré les revenus étaient tombés et quelle était la situation que la province devait envisager. A ce propos, il cita de nombreuses statistiques qui illustraient clairement la diminution des revenus.

M. Brownlee parla aussi durant quelques instants des conditions qui prévalaient dans le monde de la finance internationale et qui indiquent un retour vers la confiance entraînant le rétablissement normal de l'assiette économique.

Personne ne peut affirmer, dit-il, si les revenus vont augmenter ou diminuer durant la présente année fiscale, à moins de calculer sur les probabilités d'une bonne récolte, laquelle se vendrait à un prix élevé.

De nouvelles réductions

L'hon. M. Brownlee admet que certains items contenus dans les estimés budgétaires pourraient subir des coupures. Comme mesures d'économies nouvelles, il suggéra la fermeture de deux écoles d'agriculture, l'abolition du service de la publicité.

Les allocations

Si les allocations et les pensions du vieil âge pouvaient être du ressort des municipalités, dit-il, de grosses sommes pourraient être épargnées. Mais il ne croyait pas que la Chambre se montrerait favorable à cette suggestion.

Si la province, ajouta-t-il, est obligée de payer 50 pour cent du montant des pensions du vieil âge, elle aura à trouver et à débourser $250,000 parce que le gouvernement fédéral n'a pas encore consenti à assumer le paiement de ces pensions jusqu'à concurrence de 75 pour cent.

M. Brownlee dit que la province avait parfaitement le droit d'imposer une taxe sur le revenu parce que c'était une taxe directe.

On avait déjà proposé que le gouvernement fédéral abandonnât la perception de la taxe fédérale sur le revenu, laissant ainsi le champ libre aux provinces. Le premier ministre avait espérer, jusqu'à ces derniers temps, que le gouvernement fédéral taxerait les corporations, mais laisserait les provinces retirer, seules, la taxe sur le revenu des particuliers.

Dans la pensée des parrains du bill, dit M. Brownlee, ceux-là même qui ne gagnent qu'un petit salaire sont capables aujourd'hui de faire leur quote-part et d'aider ainsi ceux de leurs compatriotes qui font partie de l'armée des chômeurs.

Les corporations

En parlant de la taxe que les corporations devront payer, M. Brownlee dit qu'elles devront débourser une taxe au taux de 4 pour cent au-dessus du premier $1,000. Plusieurs corporations ont agrandi la plaie du chômage en jetant sur le pavé plusieurs de leurs employés. Un bon moyen de les forcer à soulager les misères engendrées par le chômage, c'est de leur imposer une taxe spéciale. En terminant, M. Brownlee fit remarquer de nouveau que l'Alberta pouvait être considérée comme la seule province de tout l'Ouest à avoir le plus bas taux de la taxe sur le revenu.

Amendement au bill de la taxe sur le revenu

Après le discours de M. Brownlee, M. F.-J .White, de Calgary, chef du parti travailliste, présenta un amendement à la motion d'adoption du bill de la taxe sur le revenu.

Cet amendement stipulait que le bill tel que rédigé venait en conflit avec le principe d'un impôt sur le revenu en empiétant sur le salaire dont les célibataires et les personnes mariées ont besoin pour leur subsistance, et qu'il devrait être rédigé de nouveau de façon à taxer les corporations ou ceux dont les revenus accusent du superflu.

M. White dit qu'il n'était pas opposé au principe du bill. Il tient à dire cependant qu'on ne devrait pas taxer un revenu aussi bas que celui de $750. Il fit remarquer qu'il était injuste d'exempter de l'impôt les porteurs d'obligations, ce qui a pour résultat d'éliminer les capitalistes du paiement de la taxe et de la faire retomber, par contre, sur l'ouvrier.

Travaux d'impressions

Les dépenses faites par le gouvernement pour travaux d'impressions s'élèvent à $204,321. Ce montant comprend les dépenses faites depuis le début de l'année 1931 jusqu'à date.

M. J.-M. Déchène, député libéral de Saint-Paul, a demandé plusieurs renseignements au sujet des travaux d'impressions que le gouvernement a fait exécuter. On lui a répondu que la compagnie Henry Roche Printing avait fait des travaux d'impressions pour le gouvernement pour une somme de $35,206. La compagnie Douglas Printing a reçu $4,901.; la Western Veteran, $442.00 et la "Survivance" $11.50.

Assurément, il y a un écart remarquables entre les divers montants. Certaines compagnies d'impressions reçoivent beaucoup plus que leur part.

Les estimés des travaux publics

L'Assemblée législative réunie en comité plénier a adopté les estimés des travaux publics. Ces estimés s'élèvent approximativement à $1,700,000.

Tous les estimés du département des travaux publics sont maintenant adoptés et forment un total d'environ $3,000,000. L'année dernière le total de tels estimés s'élevait à $7,581,589.

Employés civils

M. J.-M. Déchène a demandé au gouvernement de lui dire combien d'employés civils il avait à son service dans ses divers départements, à l'exception de celui des téléphones, qui étaient nés au Canada et à l'étranger. Il a appris que 970 personnes nées à l'étranger et 878 personnes nées au Canada faisaient partie du service civil, classe 1A.

Il faut donc constater qu'il y a presque 100 employés civils qui sont nés en dehors du Canada. On ne peut nier que la proportion entre les employés civils nés au Canada et ceux nés à l'étranger n'est pas juste. Il importerait de la rétablir sur des bases plus équitables.

Les fermiers du sud

A une réunion du comité de l'agriculture, on a discuté les moyens à prendre pour secourir les fermiers qui sont établis dans la zone de sécheresse (dry belt) au sud de la province. Au nombre de ces moyens, on mentionne l'annulation des intérêts sur les prêts, les hypothèques, les pénalités sur les taxes à partir du 1er novembre 1929.

Tous les orateurs qui ont adressé la parole devant les membres du comité de l'agriculture ont souligné la situation pénible dans laquelle se trouvaient les fermiers du sud aux prises avec de lourdes dettes. Bien que 75 pour cent de ces fermiers demeurent encore optimistes, ils sentent l'impérieux besoin d'être secourus en des temps actuels si difficiles.

Les orateurs ont appris qu'il était inutile d'espérer que les fermiers pourraient, un jour, payer les dettes contractées durant ces dernières années. Un moratoire des dettes ne produirait aucun bien. Ce que les fermiers de cette région réclament, c'est une sorte de compromis qui leur permettrait de se décharger momentanément de leurs obligations financières et de forcer la fortune à leur sourire pendant les années à venir.

M. S. V. Wright, du district municipal de Carbon cita des chiffres établissant nettement la précarité de la situation financière de ce district. A moins d'agir rapidement, dit-il, il faudra fermer plusieurs écoles. Il déclara que les fermiers ne vendaient leurs oeufs que 20 sous la douzaine alors qu'à Calgary le prix d'une douzaine était de 35 sous. En somme, la situation des fermiers du sud n'est pas rose et il faut nécessairement que quelque chose soit fait pour l'améliorer.

Prolongement de la ligne St-Walberg-Bonnyville

M. J.-M. Déchène, député libéral de Saint-Paul a proposé la présentation d'une résolution demandant au gouvernement fédéral de terminer la construction de la ligne de chemin de fer entre St-Walberg et Bonnyville, Hernsburg et Frenchman's Butte. M. F. R. Falconer, député libéral d'Athabaska, a appuyé cette résolution.

On s'attend à ce que de fortes pressions soient faites pour obtenir le prolongement des lignes ferroviaires actuelles. On fera remarquer que les fermiers de ces régions ont droit à un débouché direct vers l'Est au lieu de payer des taux exorbitants pour le transport de leurs produits ou de leurs marchandises.

MM. Déchène et Falconer prouveront qu'un grand nombre de colons sont venus s'établir dans les régions du nord à la condition de jouir dans un avenir prochain des services d'un chemin de fer. Actuellement, plusieurs de ces colons sont dans une situation déplorable, et ils ont besoin d'être secourus.

3,346 écoles en Alberta

L'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation, en présentant son rapport annuel a déclaré qu'il y avait dans la province 3,346 écoles. Ce chiffre représente une augmentation de 32 écoles.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles publiques et séparées s'élève à 168,730.

On remarque une augmentation de 2,986 élèves dans les institutions où se donne l'enseignement secondaire.

Rapport financier

Un rapport financier des affaires de la province pourra être obtenu du vérificateur provincial à la demande des députés à la fin du mois de juin et du mois de septembre. C'est ce que M. Brownlee a déclaré à la suite d'une résolution présentée à cet effet par M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur. La résolution de M. Duggan fut adoptée par le gouvernement après avoir été amendée.

S. E. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I.

En route pour ses missions

S. E. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie était de passage à Edmonton au commencement de la semaine.

Mgr Breynat revenait de l'Est où il a eu le bonheur d'assister au sacre de S. E. Mgr Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson et à l'intronisation de S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I., sur le siège archiépiscopal de Québec.

Mgr Breynat est parti d'Edmonton, mardi, pour se rendre à Fort Smith. Il visitera toutes ses missions qui s'étendent jusqu'à Aklavik. Au mois d'août il quittera le Canada pour aller assister au Chapitre général de la Congrégation des Oblats, lequel se tiendra à Rome dans les premiers jours du mois de septembre.

Election d'officiers dans les cercles de l'A.C.F.A.

Legal

Prés. hon., abbé H. Goutier,
Président, M. Delphis Coulombe
Vice-prés., Dr J.-H. Riopel
Sec.-trés., M. Arthur Carrière
Directeurs:
Mme H. Lefebvre
M. Robert Lalonde
M. Joseph Saint-Martin

* * *

Pincher Creek

Président, Dr G.-A. Dubuc
Vice-prés., M. Alfred Pelletier
Sec.-trés., M. F.-A. Fortin
Conseillers:
Mme H. Marquis
Mme G.-A. Dubuc
Mme Alfred Fournier
M. H. Marquis
M. P. Côté

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

NOS VIEILLES CHOSES

Les vieilles choses disparaissent ou plutôt sont disparues de chez nous, comme toutes nos belles traditions si canadiennes françaises: la bénédiction paternelle du premier de l'an, lorsqu'on s'empressait pour en recevoir les prémices, l'aîné de la famille, le cadet, jusqu'au bébé, inclinant leurs têtes sous la main paternelle qui les bénissait. Après le regard tout miséricordieux du Père Eternel sur la terre, rien de plus beau que le regard chargé d'amour et de bénédiction du père sur ses enfants. Autrefois nos pères et mères se faisaient un bonheur et un honneur d'accompagner leurs enfants à leur première communion et aux communions subséquentes, de communier après eux, partageant le même banquet eucharistique qui nourrit leur âme, alors qu'ils leur ont donné la vie et le pain matériel qui nourrit le corps. Autrefois la prière du soir se faisait en famille, après le souper, avant que les petits eussent sommeil ou que les plus âgés, la pipe aux lèvres, (alors on ignorait la cigarette), allassent au village, ou chez les voisins, ou même chez les voisines (gazette du temps), en quête de nouvelles.

Les industries domestiques sont choses de l'histoire. Le rouet qui ronflait mu par le pied de nos aïeules n'existe plus que dans les musées; nos citadins et nos villageois le regardent d'un oeil étonné, comme s'ils voyaient un objet antidiluvien. Quelques métiers à tisser dorment, couverts de poussière, dans les coins reculés, sous les combles. Personne ne songe à ressusciter l'industrie domestique qui a rendu tant de services à nos aïeux et qui occupait si bien les loisirs de leurs femmes et de leurs filles pendant les longs mois de l'hiver.

Dans la grande chambre, près du poêle à deux ponts distribuant une douce chaleur, on entendait ronfler le rouet ou battre le ros ou courir la navette sur la tissure du métier, le tout accompagné des vieilles chansons apportées de France et qui n'avaient pas la mièverie des chansons actuelles en mi de la quatrième gamme accompagnées par un piano fêlé battu à deux poings. Elles chantaient l'amour naïf, bon et timide à la façon de nos modestes grand'mères. L'une cardait la laine, l'autre la filait et le tout se terminait par une belle aulne d'étoffe ou de flanelle dont on confectionnait les chauds habits de nos ancêtres.

Dans les beaux jours d'octobre, quand le soleil se faisait paresseux, à l'orée d'un bois, alors que les feuilles se teignaient d'un rouge tantôt plus tendre, tantôt plus vif, se mariant aux teintes plus sombres des sapins, on entendait les rires joyeux d'un groupe qui broyait le lin dont l'on tirait la blonde filasse et la grossière étouppe. On faisait sécher et rouir sur des perches horizontales, au-dessus d'un gros feu, le lin que l'on retirait pour le broyer par de longs couteaux en bois que l'on enfonçait entre deux bandes également en bois. Les "aigrettes" tombaient et l'on retirait, après l'avoir secouée, une belle chevelure toute blonde de lin à tisser en belle toile fine, avec laquelle on confectionnait des nappes, des chemises, des pantalons, des culottes—c'est si léger pour courir à la chasse,—des serviettes et tout cela solidement durait, je vous l'assure. L'étouppe, sous les doigts des fileuses, se changeait en grosse toile solide dont on faisait des "torchons", des poches servant à mettre en réserve le bon blé qui, changé en farine de 84 pour cent de froment riche en vitamines, en fer, en phosphate, nourrissait nos grand'pères, les tenait autrement solides et robustes que leurs petits fils d'aujourd'hui qui mangent de l'amidon avec le pain blanc.

L'"habitant" allait au moulin faire moudre son blé. Le meunier tout enfariné le recevait avec une bonne histoire joyeuse; puis on entendait les grosses meules en pierre tourner l'une sur l'autre, broyant le bon blé complet. Le meunier prenait la mouture et l'"habitant" rentrait chez lui avec la riche farine nourrissante.

La pâte se pétrissait dans la huche par les mains de la fermière; elle se gonflait lentement; de beaux yeux se formaient à l'intérieur et à la surface; le tout allait dans le four sous forme de pain dans des casseroles ou sur la "sole". Après quelques heures de cuisson, on retirait du four le bon pain de "ménage" tout doré, tout chaud, si appétissant et surtout si nourrissant.

Alors avec l'industrie domestique, c'étaient l'aisance, le confort. On était assuré que rien ne manquerait. Maintenant, c'est le chômage, c'est la détresse, et combien de temps cela va-t-il durer?

Oh! le bon temps que le temps de nos bons vieux!

J.-A. C.

Danses et danses

Sous ce titre une revue américaine, d'esprit suffisamment large, donne aux danseurs et aux danseuses des Etats, des conseils dont beaucoup de nos jeunes gens et de nos jeunes filles pourraient, hélas! faire leur profit.

Après avoir dit qu'il ne condamne pas toutes les danses, l'auteur pose les conditions suivantes: "Une jeune fille respectable ne se laissera pas accompagner par n'importe qui, surtout pour retourner chez elle; un jeune homme comme il faut n'oubliera jamais le respect qu'il doit aux dames.

"En outre, la jeune fille se souviendra qu'il y a des danses dangereuses et mauvaises en elles-mêmes, que leur péril s'aggrave des circonstances qui les entourent; heure avancée, toilettes indécentes, surtout hasard des rencontres. Ceux qui se respectent ne devraient jamais s'exposer là où tout le monde peut prendre part à la danse. Donc, les danses publiques, même celles qui sont sous la surveillance de l'autorité civile, ne conviennent pas aux personnes qui ont quelque souci de leur dignité.

"Les plus sujettes à caution, sont les danses du samedi soir. C'est pitié de voir ce qui s'y passe le plus souvent. De tels amusements ne nous formeront pas les bons citoyens dont nous avons besoin et ne procureront pas à la jeunesse le bonheur qu'elle poursuit."

A la cuisine

SALADE AU CELERI

2 tasses d'eau bouillante
½ tasse de sucre
1 cuillerée à thé de sel
4 feuilles de gélatine
3 cuillerées à table de jus de citron
½ tasse de vinaigre
1 tasse de céleri
1 tasse de chou coupé en lanières

Faire tremper la gélatine à l'eau froide, faire bouillir l'eau, ajouter sel, sucre, vinaigre et gélatine; laisser refroidir. Ajouter le jus de citron. Rincer un moule à l'eau froide, y mettre chou et céleri, verser le liquide froid, mettre sur la glace et laisser prendre. Renverser sur un plat avec laitue et servir avec mayonnaise.

SALADE AUX POMMES DE TERRE

2 oeufs bien battus
1 cuillerée à table de sucre
1 petite tasse de vinaigre
½ cuillerée à thé de sel et poivre

Battre les oeufs avec le sucre, le sel et le vinaigre, laisser lier au bain-marie en brassant. Quand refroidi, ajouter une demi-tasse de crème douce. Trancher des patates bouillies, refroidies et quelques petits oignons crus. Mettre le tout dans un plat. Une demi-heure avant de servir, ajouter la garniture soit de saumon, de laitue, de chou haché.

Lauréats du mois de février

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Stanley Mastalish, Wakaw, Sask.
Belles-Lettres	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.
Versification	Alcidas Ricard, Morinville, Alta.	Stanley Raczynski, Vonda, Sask.	Hudson Delisle, Saint-Paul, Alta.
Méthode	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Edmond Mathieu, Trochu, Alta.	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.
Syntaxe	Raymond Philibert, Marcelin, Sask.	Eugène Leclaire, Didsbury, Alta.	Eugène Leclaire, Didsbury, Alta.
Eléments latins A	Léo Therrien, Edmonton, Alta.	Henri Bonnet, Paradise Hill, Sask.	René Lemieux, Edmonton, Alta.
Eléments latins B	Paul Gibeau, Morinville, Alta.	Paul Gibeau, Morinville, Alta.	
Préparatoire français I	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	Jean Pelletier, Girouxville, Alta.
Préparatoire français II	Théodore Burger, Edmonton, Alta.	Théodore Burger, Edmonton, Alta.	Théodore Burger, Edmonton, Alta.
Préparatoire français III	Francis Fitzgerald, Edmonton, Alta.	Philippe Cyr, Richard, Sask.	
English Preparatory I (grade VIII)	Theodore Burger, Edmonton, Alta.	Philippe Cyr, Richard, Sask.	Léon Fontaine, Saint-Paul, Alta.
English Preparatory I (Grade VII, 1st Section)	William Shore, Edmonton, Alta.	William Shore, Edmonton, Alta.	
English Preparatory II (Grade VII, 2nd Section)	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	Ernest Bastide, Edmonton, Alta.
English Preparatory II (grade V)	Ernest Bastide, Edmonton, Alta.	Ernest Bastide, Edmonton, Alta.	

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	T. Levasseur, St-Luc, P.Q.	F. Rivard, Legal.	F. Rivard.
2ème	G. Nobert, Morinville	T. Levasseur.	T. Levasseur.
Eléments latins			
1er	P. Bisson, Wainwright.	P. Bisson.	P. Bisson.
2ème	J. Detillieux, St-Denis, Sask.	J. Detillieux.	J. Detillieux.
Syntaxe			
1er	G. Diamond, Hillcrest.	G. Diamond.	O Dumas, Lac la Biche.
2ème	I. Lessard, McLennan.	R. de Moissac, St-Paul.	I. Lessard, McLennan.
Méthode			
1er	A. St-Amant, Jack Fish Lake	A. Tétreault, St-Paul, Alta.	P. Mahé, Ste-Lina.
2ème	L. Landreville, St-Paul.	P. Mahé, Ste-Lina.	A. St-Amant.
Versification			
1er	A. Duhaime, Jack Fish Lake.	A. Charron St-Paul,	M. Masson, Montréal, P.Q.
2ème	L. Protti, Coleman, Alta.	E. Forestier, Duck Lake, Sask.	A. Duhaime.
Rhétorique			
1er	G. Leblanc, St-Albert, Alta.	E. Drouin, St-Paul	E. Drouin, St-Paul.
2ème	G. Roussel, Butte du Paradis.	G. Roussel, Butte du Paradis	G. Roussel, Butte du Paradis

Couvent Notre-Dame Morinville

COURS FRANÇAIS

Grade XI: Jeanne Jan, Marie-Ange Meunier.

Grade IX: Pauline Peterson, Yvonne Desmarais.

Grade VIII: Cécile Dupuis, Thérèse Pallier.

Grade VII: Jeanne Guy, Rogelle Perras.

Grade VI: Thérèse Pelletier et Gertrude Fortier, Thérèse Vallée.

Grade V: Alice Trottier, Joseph Leduc.

Grade IV: Cécile Meunier, Arthur Coulombe.

Grade III: Richard Gaumont, Etienne Allarie.

Grade II: Simone Riopel, Patricia Chartier.

Grade I: Louise Bernier, Jeannette Dupuis.

COURS ANGLAIS

Grade XII: Germaine Fortier.

Grade XI: Jeanne Jan, Mary Pazderski.

Grade X: Léonce Boisjoli, Walter Fergusson.

Grade IX: Edith Steffes, Rose Lafleur.

Grade VIII: Cécile Dupuis, Paul Guy.

Grade VII: Jeanne Guy, Rogelle Perras.

Grade VI: Gertrude Fortier, Emilien Dupuis.

Grade V: Joseph Leduc, Thérèse Pelletier.

Grade IV: Cécile Meunier, Arthur Coulombe.

Grade III: Richard Gaumont, Etienne Allarie.

MUSIQUE

Associée, 7ème année: Tarcienne Boissonneault.

Junior, 5ème année: Jeanne Guy.

Primaire, 4ème année: Madeleine Desnoyers.

Elémentaire, 3ème année: Raymonde Perras.

Préparatoire, 2ème année: G. Fortier.

1ère année: S. Boisjoli.

Couvent Youville St-Albert

COURS FRANÇAIS

Grade VIII: Victoria Protti, Edna Baert.

Grade VII: Marjorie Passmore, Doreen Bousquet.

Grade V: Alma Gaumont, Maria Gobeil.

Grade IV: Simone Magnan.

Grade II: Marie Lefèbvre, Marcelle Magnan.

Grade I: Johnny Jones, Antoinette Béland.

COURS ANGLAIS

Grade VII: Roderick Callihoo, Maria Gobeil.

Grade VI: Daniel Borris, Anne Marie Royer.

Grade V: Alphonse Bousquet, Alfred Callihoo.

Grade IV: Martha Fife.

Grade III: Beatrice Callihoo, Dorothy Fife.

Grade II: Doris Callihoo, Clara La Flèche.

Grade I: Telly Lefèbvre, Dorothy Jones.

Ecole du Sacré-Coeur Legal

COURS FRANÇAIS

Grade IX: Léona Proulx, 83.

Grade VIII: Léa Deschâtelets, 81.

Grade VIII: Léa Deschâtelets, 81; Annette Potvin, 78.

Grade VI: Marguerite Brisson, 87; Florence Guimont, 86.

Grade V: Yvette Fortier, 91; Denise Comeau, 86.

Grade IV: Yvette Desrosiers, 84; Anna Laforce, 75.

Grade III: Clara Baert, 87; Corinne Comeau, 84.

Grade II: Roger Baert, 80; Leo Bougie, 80; Yvette Deschâtelets, 80.

Grade I: Robert McGee, 91; Laurier Fortier, 90.

Ecole de Saint-Vincent

CATECHISME

Joscelyn St-Arnaud, 82.

COURS FRANÇAIS

Grade IX-X: Marguerite Mercier, 85.

Grade VIII: Germaine Mahé, 80.

Grade VII: Joscelyn St-Arnaud, 80.

Grade VI: Irène Langevin, 73.

Grade V: Thérèse Laberge, 74.

Grade IV: Béatrice Langevin, 59.

COURS ANGLAIS

Grade IX: Marguerite Mercier, 63.

Grade VIII: André Tardif, 63.7.

Grade VII: Germaine Mahé, 60.

Grade VI: Gracia Tardif, 69.

Ecole Publique St-Albert

COURS FRANÇAIS

Grade V: Aline Leblanc, Blanche Desnoyers.

Grade IV: Delima Meloche, Jacqueline Sylvestre.

Grade III: Amelia Flynn, Eileen Akins.

Grade II: Audrey Flynn, Fernand Sabourin.

Grade I: Simone Sabourin, Mélida Duquette.

COURS ANGLAIS

Grade XI: Maurice Léonard, Flora Lamoureux.

Grade X: Marguerite Lee.

Grade IX: Judith McDonald, Robert Charter.

Grade VIII: Marguerite Callihoo, Joan of Arc Bousquet.

Grade VII: Rhéa Perrott, Hector Gagnon.

Grade VI: Dora Jacob, Violet Monniger.

Grade V: Alva Gaulin, Gordon Gagnon.

Grade IV: Simone Sabourin, Helen Atkinson.

Grade III: Jimmy Byrd, Mary Monniger.

Grade II: John Turnbull, Florian Gaulin.

Grade I: Mary Stokes, Bill Flynn.

Pensées

Les femmes seraient moins malheureuses si elles ornaient leurs esprits, au lieu de peindre leurs figures. — Mme Guizot.

"Une des plus grandes leçons de la vie est d'apprendre non pas à faire ce que nous aimons mais à aimer ce que nous faisons." — Pr Black.

Soeurs de l'Assomption St-Paul

COURS FRANÇAIS

Grade XII: Marie-Laure Richer, 78.

Grade X: Roméo Lamothe, 84.

Grade IX: Albertine Dubois, 86; Gilberte Drouin, 85.

Grade VIII: Laurette Fraser, 98; Blanche Fortier, 98.

Grade VII: Jean-Paul Therrien, 94; Angéline Van Brabant, 93.

Grade VI: Laura St-Onge, 98; Bernard Bougie, 68.

Grade V: Pauline Mailloux, 86; Lucien Girard, 82.

Grade IV: Charlotte Lachapelle, 91; Cécile Lefebvre, 88.

Grade III: Ubald Duchesneau, 95; Rita Cyr, 90.

Grade II: Françoise Montambeault, 86; Léon Gouin, 82.

Grade I: Marie-Claire Tessier, 82; Stella Fraser, 80.

CLASSE FRANÇAISE aux ANGLAIS DES GRADES 4 à 8

1ère division: George Guthrie, 85; Jack Martin, 85.

2ème division: Cullen Boudreau, 87; Peter Morusyk, 84.

3ème division: Frank Williams, 95; Emily Laboucane, 74.

CLASSE FRANÇAISE aux ANGLAIS DE LA "HIGH SCHOOL"

Français 1: Eva Hopkins, 90; Helen Highberg, 68.

Français 2: Theora Koehler, 82; Russell Stack, 74.

Français 3: John Tarangul, 95; Evelyn Johnson, 92.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Grade X: Roméo Lamothe, 99.

Grade IX: Simonne Lapointe, 94; Albertine Dubois, 94.

Grade VIII: Blanche Fortier, 85; Robert Drouin, 80.

Grade VII: Clément Lagassé, 80; Claire Landreville, 75.

Grade VI: Berthe Tessier, 76; Oscar Foisy, 75.

Grade V: Thérèse Lafleur: 96; Berthe Gauvreau, 94.

Grade IV: Alex Fraser, 89; Jules Van Brabant, 91.

Grade III: Maurice McMahon, 98; Louis Hivon, 96.

Grade II: Rita Fontaine, 93; Guy Hivon, 90.

Grade I: Cécile Aubin, 85; Lorraine Leroux, 83.

CATECHISME ANGLAIS

1ère division: Gerald Evans, 90; James Fontaine, 80.

2ème division: Mary Sheahan, 95; Helen Brosseau, 80.

3ème division: Cécile Jacura, 83; Charley Williams, 74.

4ème division: Frank Williams, 96; Annie Maksymuik, 96.

Ecole Turcotte de Villeneuve

COURS FRANÇAIS

Grade VII: Laura Hébert, Marie-Reine Jacques.

Grade V: Prosper Hébert, Yvonne Bélanger.

Grade II: Jeanne Savoie, Diane Bélanger.

Grade I: Albert Halwa; ex aequo: Dave Ostrom, Edward Dalton, Edith Savoie.

Ecole de Donnelly

COURS FRANÇAIS

Grade X: Alice Tanguay, 95; Charlotte Maisonneuve, 93.

Grade IX: Rose Boulet, 89; Paul-Emile Maisonneuve, 77.

Grade VIII: Marguerite Forcier, 89; Bernard Beauchemin, 88.

Grade VII: Bertha Dandurand, 82; Elphège Fillion, 70.

Grade VI: Adèle Boulet, 95; Délima Lemay, 86.

Grade V: Bernard Boulet, 77; Louis Collin, 73.

Grade IV: Cécile Houde, 96; Annette Collin, 87.

Grade III (a): Thérèse Dandurand, 85; Marie Roche, 82.

Grade III (b): Thérèse Lemay, 84; Yvette Pariseau, 74.

Grade II: Gilberte Fillion, 96; Thérèse Forcier, 94.

Grade I: Rita Boulet, 80; Gertrude Côté, 77.

CATECHISME

Grade X: Alice Tanguay, 100; Henri Mailhot, 100; Charlotte Maisonneuve, 97.

Grade IX: Rose Boulet, 100; Paul-Emile Maisonneuve, 100.

Grade VIII: Marguerite Forcier, 100; Bernard Beauchemin, 100.

Grade VII: Bertha Dandurand, 98; Elphège Fillion, 90.

Grade VI: Délima Lemay, 96; Adèle Boulet, 94.

Grade V: Raymond Thibeault, 87; Louis Collin, 85.

Grade IV: Annette Collin, 99; Cécile Houde, 99.

Grade III (a): Yvette Dancause, 79; Lydia Demeul, 79.

Grade III (b): Marcel Garand, 98; Doris Albert, 88.

Grade II: Thérèse Forcier, 99; Iolande Forcier, 99.

Vieux époux

Deux vieux époux causent un soir de printemps. Un vent doux fait frémir les feuilles du jardin. La mère après un long soupir dit: "Que font nos enfants en ce moment? A quoi pensent-ils! S'être donnés tant de peine pour les élever et en être séparés au moment où nous serions si heureux s'ils étaient là." Le mari répondit: "Ils font ce que nous avons fait et ce que feront leurs enfants. C'est la vie. C'est une loi inéluctable. Nous avons porté notre fruit qui nous a été arraché par un violent effort, nous sommes demeurés seuls."

Et la vieille femme ajoute comme se parlant à elle-même: "Quand les enfants de Louis viennent ici, tout est bruit, mouvement, rire, ils brisent les fleurs, cassent tout, c'est magnifique.

—Oui, mais quand il les regarde jouer en souriant, il s'attriste en songeant qu'ils lui seront arrachés par la destinée.

—Et Charles, dit la femme, celui-ci n'est pas encore marié, il voyage dans de lointains pays. La dernière lettre était remplie de maisons blanches, de palmiers, de choses exotiques.

—Oui, mais quand il vient nous voir, il a la nostalgie de ces choses, et malgré son amour pour nous, il regarde ses visions lointaines qui l'enchantent.

—Et Jean qui est prêtre ne pourrait-il pas venir plus souvent?

—Oui, mais quand il vient, son coeur est ailleurs. Il nous parle sans cesse de ses patronages, de ses missions. Il est notre bénédiction.

Et la vieille femme, plus vieille ce soir de printemps dit: "Je suis triste d'être si loin de ceux que j'aime."

Et le mari la consola: "Vois-tu, nous sommes redevenus ce que nous étions au temps de nos fiançailles. Quand nous avons élevé nos enfants, ils nous séparaient; maintenant, nous sommes plus étroitement unis l'un à l'autre, et j'en suis profondément reconniassant. Notre vieillesse, notre solitude nous rappelle les premières années de notre ménage."

Et le vent faisait bruire doucement les feuilles des arbres.

La maison

La maison! Voilà un mot qui revient fréquemment dans les propos quotidiens. Souvent on le prononce, non pas avec indifférence, mais sans lui donner l'attention qu'il mérite.

Et cependant, la maison évoque et signifie tant de choses. Que d'heures pénibles, joyeuses ou simplement tranquilles elle rappelle! Quels souvenirs de tendresse elle ravive au coeur!

Gardez-lui le plus fidèle attachement.

La maison n'est pas seulement un témoin de votre vie matérielle, l'abri de vos yeux, le toit qui vous fait oublier les jours de pluie ou les rigueurs de l'hiver, elle est surtout le cadre où s'épanouit la vie de famille.

Ses murs cachent discrètement vos menus chagrins; ils gardent aussi vos joies intimes; en ses divers locaux, la maison favorise votre préparation à l'étude, elle protège votre sommeil de la nuit, elle est le premier temple où vous adressez à Dieu vos prières du matin et du soir; enfin, elle abrite le meilleur de votre vie d'enfants dévoués à vos parents et les premières manifestations de votre âme, dans ses impressions, ses sentiments, ses qualités naissantes et ses plus beaux rêves.

Tant de motifs devraient vous inspirer pour la maison une prédilection respectueuse et son nom ne devrait être prononcé qu'avec reconnaissance.

Il y a d'ailleurs des circonstances où vous éprouvez le caractère attachant de la maison.

Lorsque, pour la première fois vous avez pris la route du pensionnat, surtout si vous deviez y passer comme internes, la majeure partie de l'année, le même regard de tendresse émue que vous fixez sur vos parents, sur votre maman, se tournait aussi une fois encore vers le seuil que vous veniez de quitter.

Et de même, lorsque le temps des vacances vous ramène à la maison, avec quelle joie vous associez au bonheur de revoir votre famille le plaisir de retrouver la demeure dont les moindres coins vous sont connus! Quand on parle de "la maison" on veut dire aussi bien l'humble demeure aux murailles frustres que le château moderne ou le vieux manoir.

Sous ses divers aspects, la maison, c'est toujours, pour ceux qui l'habitent, le foyer normal des tendresses.

Voyez comme il est malheureux le proscrit que les violences de la guerre ont chassé de sa province et de sa demeure. Il se trouve étranger partout, même chez les amis accueillants, retrouvés au loin. Pourquoi? Parce qu'il est hors du cadre où sa vie évoluait familièrement; il n'a plus "sa" maison.

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

La publicité payante

Un économiste et statisticien bien connu dans le monde des affaires en Amérique du nord, Roger W. Babson, faisait part, un jour, à des clients de son agence d'informations commerciales, à Cleveland, du résultat d'une enquête qu'il avait menée pour sa propre satisfaction, sur la publicité payante.

On lui avait dit que l'annonce par radiographie rapporte plus que la publicité payée dans les journaux. Il a tenté l'expérience dans les deux champs.

Il versa trois mille dollars au service de radiophonie Columbia, pour une demi-heure de publicité. Il y eut musique pendant vingt-cinq minutes par un bon orchestre, et causerie de cinq minutes sur l'agence Babson.

Celui-ci reçut, en réponse à cette expérience, SEIZE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET RECRUTA DEUX ABONNES.

Quelques jours plus tard, il dépensa également $3,000 pour faire insérer l'annonce dans les quotidiens à Cleveland. Boston. New-York, Philadelphie et Chicago.

Il reçut en retour QUATRE MILLE DEMANDES D'INFORMATIONS ET PLUSIEURS ABONNES.

M. Babson calcule que pour chaque réponse à sa causerie au radio, il a déboursé $16.66 tandis que chaque réponse obtenue par le canal des quotidiens lui a coûté 75 sous, —soit 222 fois moins.

La conclusion qui s'impose, c'est que l'annonce dans le quotidien est préférable à celle du radio; elle est moins coûteuse et rapporte davantage.

Qu'en pensent les annonceurs?

Le coût de la prohibition américaine

Couvrant la période depuis janvier 1920 jusqu'au 30 juillet 1931, la prohibition a causé au gouvernement des dépenses se montant à $370,000,000, tandis qu'elle a supprimé environ 10 milliards 984 millions de dollars de recettes fiscales.

Pour sécher—si l'on ose dire—ce pays, il en coûte actuellement, au bas chiffre, 30 millions de dollars par année.

Il y a bien 250,000 fonctionnaires, dont les salaires représentent plusieurs millions, qui consacrent le plus clair de leur temps à "sécher" l'Amérique, et qui ne sèchent rien du tout.

Du reste, plus nous allons, et plus le "séchage" coûte cher. Les crédits affectés au service de la prohibition ont augmenté singulièrement, passant de $3,750,000 en 1920 à $10,635,685 en 1927. Pour 1928, ils ont dépassé $12,000,000; ils ont doublé en 1931.

Voilà une noble expérience qui coûte cher. Nous payons pour que l'on nous prive de nos libertés, et il y a des gens qui s'étonnent que nous ne soyons pas satisfaits de cet état de choses.

Tel est "grosso modo" le bilan matériel. Il y a aussi un bilan moral, qui est plus triste encore. C'est par millions aussi qu'il faudrait compter si l'on évaluait les sommes servant à corrompre les fonctionnaires et agents de tous ordres.

Si vous avez la confiance d'un tenancier d'un établissement clandestin où l'on vend des boissons alcooliques et s'il veut bien vous dire combien de pattes il graisse, dans quelles conditions il paie la dime, à qui il verse l'argent de la corruption, vous conviendrez que la prohibition est la cause la plus malpropre du monde.

Cette prétendue réforme morale a abouti à une situation répugnante.

Qui l'ignore?

Qui peut prétendre l'ignorer?

Pas même les "réformateurs," qui savent aussi bien que nous ce qui se passe derrière le rideau de la sécheresse nationale.

Aucun prohibitionniste n'ignore quel honteux et ignoble trafic la loi Volstead a fait fleurir parmi nous.

Pourtant, on entend soutenir que la prohibition est une réforme morale, que le 18e amendement est un progrès social, que la loi Volstead est un bienfait, et qu'il faut maintenir tout cela tout prix.

L'Actualité Economique

Les entreprises modernes et l'épargne — Emile James, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse.

L'agriculture en U.R.S.S. — François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La localisation des industries, particulièrement aux points de vue national et international — Pierre Clerget, directeur de l'Ecole Supérieure de Lyon.

Faits et nouvelles: Le tarif anglais—La production minière du Canada en 1931—La récolte canadienne en 1931—Le commerce international en 1931.

A travers les revues: La crise américaine — L'argent métal — La question du cuivre — Régime capitaliste et politique douanière.

Les livres.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Çà et là

Le piètre état financier de plusieurs villes américaines

L'état financier de plusieurs villes américaines s'est empiré constamment en ces derniers mois. New York, Chicago, Détroit et Philadelphie ont été au bord de la faillite, et ce n'est que le secours des banques, à la dernière minute, qui a pu empêcher la banqueroute.

Il est étonnant de voir de telles villes, dont la richesse était devenue proverbiale et dont l'apparence de faste et de grandeur faisait croire à une solidité à toute épreuve, s'effondrer sous la crise.

Les Etats-Unis ont donné dans toutes les extravagances. Ils paient aujourd'hui chèrement leurs excès du passé. Ils ont encore quelque chose à apprendre. La crise est une bonne et dure leçon.

Le Canada a été à couvert de telles faillites, du moins dans l'Est. On y observe des principes d'économie plus sains Il en est de même en France, où l'on sait se modérer. La France reste toujours la nation du bon sens et de l'équilibre.

Un nouveau parti en Espagne

MADRID. — Le parti nationaliste espagnol qui s'est constitué à Madrid et qui possède des organisations dans toute l'Espagne et à l'étranger a déposé à la direction de la Sûreté ses statuts et son programme, en vue de les faire enregistrer.

Le parti nationaliste espagnol défendra la religion, la patrie et la monarchie, c'est-à-dire tout ce qui fait l'indépendance, la sécurité et la prospérité de l'Espagne, en respectant ses traditions de race et en maintenant ses institutions historiques, tout en tenant compte du progrès des temps nouveaux.

Une analyse des répercussions de la crise économique

PARIS. — M. Steeg vient d'analyser à Evreux, les répercussions de la crise économique. Il a dit notamment:

"La recherche des joies faciles, après les souffrances de la guerre, a été, au cours des dernières années, favorisé par une spéculation délirante, par les gains rapides des intermédiaires, par le pullulement des Sociétés financières et industrielles, par un machinisme apoplectique.

"Cette course fiévreuse a été brusquement interrompue. La crise est venue et avec elle la grande pénitence annoncé par le président Caillaux, la pénitence et aussi la réflexion. Sous les décombres d'entreprises boursoufflées ont été ensevelies les économies des classes moyennes auxquelles on avait fait espérer une ère de prospérité grandissante. Le chômage a suivi, entraînant pour les travailleurs des souffrances d'autant plus sensibles que la main-d'oeuvre avait été plus recherchée et mieux rémunérée

"En face d'une situation aussi trouble et aussi troublante, le peuple de France ne s'abandonnera pas au fatalisme du désespoir."

Un nouveau scaphandre

ROME. — Des expériences d'un nouveau type de scaphandre ont été effectuées à bord du Titano, de la marine militaire, au large de Santa Marguerita Ligure.

Ce nouvel appareil a permis à plusieurs officiers de la marine de descendre jusqu'à 200 mètres de profondeurs, battant ainsi les records mondiaux.

Un appareil qui carillonnera

CHICAGO. — La vie pourra être dure pour les porteurs de revolvers si le nouvel appareil exposé au laboratoire anti-criminel de l'Université Northestern a une réelle valeur pratique.

Cet appareil, composé d'une série de bobines magnétiques, annonce l'approche d'une personne portant un revolver, en sonnant une cloche. Il a été présenté au laboratoire pour fins expérimentales par son inventeur, William Breitenstein.

Cet appareil doit être mis à l'épreuve au pénitencier d'Etat de Joliet, Ill., pour voir s'il ne permettrait pas de déceler des objets métalliques tels que scies ou limes dans les paquets envoyés aux prisonniers.

Mgr Villeneuve utilisera la radiophonie

QUEBEC.—Dans une causerie radiophonique irradié récemment dans toute la province, Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a déclaré que la radiophonie serait utilisée de plus en plus en vue de consolider les relations entre les autorités ecclésiastiques et les fidèles du diocèse. Mgr. Villeneuve ajoute qu'il suit en cela l'exemple de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Livres nouveaux

"L'initiatrice"

ROMAN, PAR
Rex Desmarchais

L'auteur d'Attitudes, ce roman-nouvelle paru dans l'Almanach de la Langue française 1932 et qui dénotait un talent si personnel, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, dans la série des "Romans de la jeune génération", un autre roman intitulé "L'Initiatrice".

L'intérêt de ce roman réside tout dans la psychologie qu'a déployée l'auteur en ces deux cents pages où il raconte l'histoire d'un impossible amour. Un sentiment naturel porte le héros du livre et Violaine à s'aimer. On assiste à l'éveil de la jeune fille à l'amitié d'abord, puis à l'amour. Mais à peine le jeune homme lui a-t-il fait part de ses sentiments, que Violaine tombe malade et meurt, emportant dans la tombe un secret qui sera dévoilé au jeune homme par la mère de Violaine et qui l'aidera à prendre courage et à aimer la vie.

Le thème de l'intrigue est tout à fait nouveau chez nous et l'accent sincère donne à l'oeuvre une vigueur et une force qui repose des romans à thèse conventionnelle. Le premier chapitre, qui est peut-être le meilleur du volume, est un tableau pittoresque de l'invasion du progrès mécanique qui détruit sans égards les paysages peuplés de souvenirs. On rencontre, à travers le livre, des hardiesses d'expression, des scènes poignantes d'où l'on sent se dégager un art nouveau. M. Desmarchais est le plus caractéristique des jeunes écrivains de chez nous. Il possède, à un degré supérieur, l'imagination, la sensibilité et le charme du style.

"L'Initiatrice" est en vente au prix de $0.75 l'exemplaire, à la Librairie d'Action canadienne française, Ltée, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties. Il a été tiré de ce volume cent exemplaires de luxe, sur papier coquille teinté, numérotés, avec portrait de l'auteur en hors-texte, qui sont en vente au prix de $1.00 l'exemplaire.

Les capitaux au Canada

65 p.c. des capitaux placés au Canada appartient aux Canadiens

OTTAWA.—Des statistiques intéressantes ont été publiées ces jours-ci par l'Office Fédéral de la Statistique à Ottawa à propos des capitaux étrangers placés au Canada. On estime que les capitaux anglais et étrangers placés au Canada se totalisent actuellement à $6,125,950,000. Par contre le montant global des capitaux engagés dans les affaires au Canada atteint le chiffre de $17,500,000,000. Dans ce chiffre ne sont pas compris les capitaux privés placés sur des fermes, des maisons, etc. On estime, par ailleurs, qu'une proportion d'environ 65 p.c. des capitaux placés au Canada appartient aux Canadiens.

Poussant un peu plus loin les calculs on en arrive à estimer à une somme de $1,184,670,000 les capitaux anglais et étrangers investis au Canada sur des titres fédéraux, provinciaux et municipaux, à $1,674,865,000 le capital engagé dans les chemins de fer, à $628,230,000 l'argent placé dans les services publics, à $520,248,-00 les fonds mis dans l'industrie du papier et du bois, à $281,600,000 ceux dans les mines, à $546,915,000 ceux dans les industries métallurgiques, à $492,376,000 ceux dans les autres industries, à $250,000,000 ceux dans les entreprises commerciales, à $209,022,-000 ceux dans les compagnies de finance et d'assurance et à $338,033,000 ceux sur les terrains et les hypothèques.

Mais de tous ces capitaux étrangers placés au Canada ce sont encore les Etats-Unis qui ont la plus forte somme. Cela se comprend assez facilement d'ailleurs vu leur proximité. On estime que les Américains ont investi dans notre pays la somme imposante de $3,726,745,000 tandis que la Grande Bretagne arrive avec $2,228,024,000. Les autres pays se repartissent la somme de $171,188,000.

Le cardinal Pacelli est décoré par le roi d'Italie

ROME.—Le roi Victor-Emmanuel a conféré l'ordre de l'Annonciade au cardinal Eugenio Pacelli, secrétaire d'Etat du pape, qui devient par le fait même "cousin du roi". L'ordre de l'Annonciade est l'ordre le plus élevé de la chevalerie italienne et il a déjà été conféré au premier ministre Benito Mussolini.

Une page d'histoire de l'Ouest

La Vérendrye

Travail présenté par M. Joffre Déchène, élève au Collège des Jésuites, aux membres du Cercle Grandin de l'A.C.J.C.

Le cercle Grandin de l'A.C.J.C., au Collège des Jésuites, a inauguré au second semestre, une série de conférences sur l'histoire de l'Ouest. Nous sommes heureux de publier cette semaine une importante tranche du travail que M. Joffre Déchène a lu devant les membres du Cercle.

LA VERENDRYE

Le Canada français a produit bien des grands hommes! Aucun ne fut plus brave, plus patriote, plus désintéressé que Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, découvreur de ces immenses plaines de l'Ouest, une des richesses, des gloires de notre Canada. Armé d'une volonté de fer et d'un courage à toute épreuve, il poursuivit et en partie réalisa son but glorieux, en dépit de difficultés matérielles et pécuniaires, en dépit surtout des calomnies et de l'envie dont il fut la cible pendant longtemps.

Pierre Gaultier de la Vérendrye naquit le 17 novembre 1685, aux Trois-Rivières, poste fortifié très important alors. Là il fut élevé au milieu des dangers que coururent les vieux pionniers, nos ancêtres. En 1704, il prend part à une expédition contre les Anglais à Deerfield sous Rouville. En 1705, cous Subercase, il attaque le fort St-Jean. Il s'illustre en France dans la guerre de la Succession d'Espagne, surtout à la bataille de Malpaquet.

Il est heureux de rentrer au Canada où il cherche à se tailler une carrière dans le commerce des pelleteries. Il se marie et peu après accepte le gouvernement d'un fort sur le lac Nipigon, à l'extrémité du lac Supérieur.

C'est ici qu'il recueille de la bouche des Indiens surtout, les renseignements précieux sur les terres immenses de l'Ouest, ses rivières et sur la présence d'un immense lac salé. Son plan fut vite dressé; il serait le découvreur de ces terres pour la France, et trouverait le premier la fameuse mer de l'Ouest.

Alors surgit la question d'argent: qui payera les dépenses d'une pareille expédition? Le gouverneur du Canada, de Beauharnois, quoique favorable à La Vérendrye, ne peut lui procurer les ressources voulues. Cependant, il lui accorde le monopole du commerce des fourrures, c'est-à-dire que La Vérendrye a le droit exclusif de faire la traite des fourrures à l'ouest des Grands Lacs, et qu'il pourra ainsi se dédommager. C'était peu faire pour un homme qui recherchait uniquement gloire et honneur pour son pays. Mais La Vérendrye n'est pas homme à reculer si tôt. Il tâche d'intéresser des commerçants à son entreprise.

Enfin, tout est prêt; il part au printemps 1731. L'expédition comprend 50 hommes, dont les trois fils de La Vérendrye: Jean-Baptiste, Pierre et François, et son neveu de la Jemmeraye, le P. Messaiger, jésuite missionnaire et le guide Ochagach; par la rivière Ottawa et la Rivière des Français, ils arrivent au lac Huron. Après un repos de quelques jours au fort Michilimakinac, ils s'engagent résolument sur le lac Supérieur. Imaginez-vous la traversée en canot de cette mer intérieure si redoutable!

Il leur fallut 78 jours pour franchir la distance entre Montréal et la baie du Tonnerre sur la rive nord du lac Supérieur. Le même voyage aujourd'hui s'effectue en 30 heures, avec confort!

Le 2 août, il aborde à Grand-Portage, à 45 milles de Kaministikwia, le Fort-William d'aujourd'hui, dernier point de la civilisation. Exténués par les fatigues extrêmes de la traversée, découragés par la perspective du portage de 10 milles, prélude des difficultés bien plus grandes, les hommes refusent d'aller plus loin. Alors, de la Jemmeraye, le neveu de La Vérendrye, avec la moitié des hommes, prend les devants, atteint le Lac-à-la-Pluie et construisit le fort St-Pierre en honneur de LaVérendrye. Les autres passent l'hiver au fort Kaministikwia.

L'expédition de la Jemmeraye fut un succès financier. La Vérendrye put expédier une bonne cargaison de fourrures et satisfaire ainsi les marchands qui l'appuyaient.

Le 8 juin 1732, La Vérendrye part avec tout son monde. Il dépasse le fort St-Pierre et atteint le Lac-des Bois où il construisit son premier fort, St-Charles. Peu à peu, La Vérendrye avancera, établissant un chapelet de forts jusque bien avant dans le pays.

Au printemps de 1735, le Père Messaiger, et La Jemmeraye retournent à Montréal. Ils font le rapport des progrès de l'expédition et sollicitent l'appui du roi, car La Vérendrye se débat dans des difficultés financières; nouveau refus.

Des dettes considérables et un manque de vivres forcent La Vérendrye à revenir lui-même à Montréal. Il réussit à intéresser de nouveau les commerçants qui s'étaient retirés, fort mécontents des faibles profits qu'ils faisaient.

La Vérendrye repart avec un nouveau courage. Sur les entrefaites, le brave La Jemmeraye, son neveu, meurt, exténué par ses courses et la misère du dernier hiver. C'est la première des illustres victimes que la découverte de l'Ouest devait coûter. Cette nouvelle affecte gravement La Vérendrye; néanmoins, il continue jusqu'à St-Charles.

La Vérendrye, dans sa hâte, avait devancé les vivres. Au fort St-Charles, on meurt de faim. Jean-Baptiste, l'aîné des fils de l'explorateur, est placé en tête d'une expédition qui doit aller à la rencontre des convois. Ils étaient 21 en comptant Jean-Baptiste et le Père Aulneau, jésuite. A la première étape, dans une île du lac des Bois, 200 Sioux fondent sur la petite bande. Les malheureux Français sont tous massacrés.

Cette effroyable nouvelle accable La Vérendrye; mais il refuse aux Cris la permission de venger ce massacre, et supporte en chrétien cette terrible épreuve.

A l'été de 1738, La Vérendrye poursuit sa marche vers l'Ouest et tente un suprême effort pour atteindre la mer de l'Ouest. Au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge, La Vérendrye élève le fort Rouge, aujourd'hui Winnipeg. puis sur la rivière Assiniboine, le fort la Reine, aujourd'hui Portage-la-Prairie. L'expédition compte 20 français, 14 sauvages et un gros village d'Assiniboines. L'espoir de piller, ou de recevoir de gros présents, était le principal motif qui les attirait à la suite de La Vérendrye.

Ils arrivent chez les Mandanes, importante tribu, qui habite les bords du Missouri. Ici, il se fait voler tous ses présents par un Assiniboine. Le reste des Assiniboines suivent le voleur pour se partager le butin. Avec eux s'enfuit l'interprête qui avait été grassement payé d'avance. Tous ces déboires forcent La Vérendrye à retourner au fort de La Reine, malgré la rigueur de la saison et sa santé délabrée. Il laisse 2 hommes chez les Mandanes pour apprendre la langue.

C'est désormais à ses fils que La Vérendrye confie la découverte de la mer de l'Ouest.

Au printemps de 1742, les deux fils de La Vérendrye, Pierre et François, et 2 Français partent pour la découverte de la mer de l'Ouest. Ils sont bien accueillis par les Mandanes. mais cette fois encore, pas de guide. On repart après une assez longue attente.

Ils remontent la rivière Yellowstone et arrivent enfin aux premiers contreforts des montagnes Rocheuses. Quelle déception, puisqu'ils cherchaient la mer! Les frères La Vérendrye longent les montagnes Rocheuses en remontant vers le nord, et le 17 mars 1743, a lieu la prise de possession officielle de tous ces territoires au nom du roi de France. Ils y laissent une ardoise qui fut trouvée le 16 février 1913, par une fillette. Après bien des aventures, ils arrivent le 2 juillet 1743 au fort de la Reine, à la grande joie de M. de La Vérendrye, inquiet de la longue absence de ses fils.

Pendant la période s'étendant depuis 1732, date de la fondation du fort St-Charles, jusqu'à 1743, année de la découverte des Rocheuses, les fils de La Vérendrye et leurs hommes ne cessèrent d'explorer en tous sens les territoires devenus la province du Manitoba. Les Indiens portaient leurs fourrures aux Anglais de la Baie d'Hudson; La Vérendrye fit établir des postes plus au nord pour détourner ce commerce à son profit. Ainsi, en 1739, le fort Dauphin s'élève sur les rives du lac Manitoba, puis bientôt, le fort Bourbon.

Mais, durant ce temps, l'intrigue et la calomnie faisaient leur oeuvre à Montréal contre le vaillant explorateur. La Vérendrye, blessé dans son honneur, malade et découragé, abandonna sa commission. Les créanciers ne pouvaient comprendre une entreprise qui ne rapportât aussitôt de l'argent sonnant.

Heureusement que le Capitaine Fleurimont de Noyelles qui succéda à La Vérendrye dans le commandement des forts de l'Ouest, comprit la nécessité de garder à son service les fils de La Vérendrye. Ainsi ceux-ci purent-ils continuer la merveilleuse oeuvre de leur père.

Toujours à la recherche de la mer de l'Ouest, ils tentèrent la fortune vers le nord, cette fois-ci en remontant la rivière Poskoyac ou Saskatchewan. Bientôt, la rivière bifurqua. Ils établirent là le fort Poskoyac. Ils étaient au centre de la province actuelle de Saskatchean près de l'endroit où s'élève aujourd'hui le village St-Louis. Là s'arrêtèrent les vaillants jeunes gens. Les La Vérendrye ne mirent jamais le pied sur le sol albertain, mais l'énergie qu'ils mirent à pousser leurs explorations permit aux Français d'y pénétrer bientôt. C'est en 1751 que les premiers Français, remontant la branche sud de la Saskatchean, atteignirent les Rocheuses et élevèrent le fort Jonquière, aujourd'hui Calgary, le plus vieil établissement des blancs dans notre province.

Pendant ce temps, La Vérendrye avait enfin obtenu justice. Réintégré dans sa charge, nommé capitaine et décoré de la croix de St-Louis, il se préparait à reprendre sa dure vie d'explorateur à l'âge de 64 ans, quand la mort l'emporta en 1749.

Ses fils réclamèrent l'honneur de succéder à leur digne père. On était déjà sous l'administration honteuse de Bigot; ils furent écartés. Ce n'était plus le beau désintéressement des découvreurs, mais la convoitise des traiteurs que les marchands de l'est voulaient.

Bientôt la guerre de Sept Ans éclata entre la France et l'Angleterre. De Québec, le gouverneur rappela tous les Français de l'Ouest pour défendre le Canada; et le drapeau français cessa de flotter dans nos immenses régions.

Mais l'oeuvre de La Vérendrye restera parmi les plus beaux faits de notre histoire. Toujours nous considérerons cette famille de braves comme les Champlains de l'Ouest et les Dollards de notre pays. Si jamais l'on voulait disputer nos droits dans l'Ouest, nous pourrions dire avec les fils de La Vérendrye que "ce serait nous dépouiller avec la dernière cruauté d'une espèce d'héritage dont nous aurions eu l'amertume et les autres toutes les douceurs". Ayons donc à coeur de conserver dans notre esprit l'image toujours vivante de ce brave compatriote et inclinons la tête devant ses qualités qui en font l'honneur de sa race.

Rétractation

Un jour, quelqu'un avait écrit dans un journal: "Une moitié de cette salle se compose de congressmen vendus." Naturellement, il fut prié de se rétracter, sous menace d'être poursuivi. Or, il se rétracta de la façon suivante: "Nous le regrettons beaucoup, mais une moitié de cette salle se compose de congressmen qui ne sont pas vendus."

LA SESSION FEDERALE

L'hon. M. King ne veut pas renouveler les pouvoirs dictatoriaux de M. Bennett — Débat sur la question des céréales — Le bill Woodsorth à propos des assemblées illégales — Le "chèque en blanc".

OTTAWA. — Le parti libéral, par son chef, M. Mackenzie King, a fait savoir au premier ministre qu'il n'a pas l'intention de lui voter le renouvellement pour deux mois jusqu'au premier mai, des pouvoirs dictatoriaux qu'il a obtenus à la dernière session.

Si le gouvernement Bennett avait voulu présenter un bill des subsides pour se faire voter les sommes nécessaires à l'achat de graines de semences pour les fermiers de l'Ouest, nous aurions été prêts à le voter, dit le chef de l'opposition libérale, M. W.-L. Mackenzie King, sans critique et sans discussion, afin de permettre aux cultivateurs qui sont dans la misère de commencer la mise en terre de leurs graines dès que le sol s'y prêtera. Mais M. Bennett n'a pas voulu. S'il le veut, il en est temps encore. L'opposition libérale ne peut consentir à voter encore une telle mesure après s'y être opposée comme elle le fit l'an dernier. Elle considère que le principe même de cette mesure est anticonstitutionnelle et sape à sa base le système du gouvernement responsable.

Débat sur les céréales

A propos de céréales, tout un long débat a eu lieu sur une résolution d'un député conservateur du comté de Qu'Appelle, Saskatchewan, résolution se lisant comme suit: La Chambre est d'avis que les prix de transport domestique sur le grain et les sous-produits des graines transportés d'une localité quelconque au Manitoba, dans la Saskatchewan, l'Alberta ou la Colombie Britannique à une localité dans l'une quelconque desdites provinces, ou d'une localité à une autre dans l'une quelconque desdites provinces devraient être substantiellement réduits. Plusieurs députés de l'Ouest ont parlé en faveur de la mesure. Le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, a fait remarquer que la demande que comporte cette résolution relève de la Commission des Chemins de Fer bien plus que du Parlement. Il considère que l'heure est mal choisie actuellement pour demander une réduction des taux de transport ferroviaire. Le Dr Denis, député libéral de Montréal, a demandé que les mêmes faveurs soient accordées à la province de Québec. M. Pierre Casgrain, député libéral de Charlevoix-Saguenay, whip en chef de l'opposition, a fait observer que les taux ferroviaires dans la province de Québec pour des produits similaires, sont de 25 pour cent plus élevés qu'en Ontario. Pourquoi cette différence qui est préjudiciable à notre agriculture ainsi qu'à notre industrie? M. Casgrain a proposé en amendement à la résolution qu'une réduction substantielle soit aussi reconnue en faveur des produits agricoles et industriels de la province de Québec.

M. Woodsworth ne peut faire accepter son bill

M. Woodsworth est malheureux. Le député travailliste de Winnipeg est encore revenu à la charge avec un projet de loi pour amender le code criminel à propos des assemblées illégales. L'autre jour, le premier ministre n'avait même pas voulu le laisser parler, et son bill avait été rejeté avant d'être soumis en première lecture. Avec un nouveau projet de loi, M. Woodsworth a été à peine plus heureux qu'avant-hier. Il est parvenu à exposer son projet, mais sans le faire passer en première lecture. Le vote a été défavorable par 70 voix contre 52, soit une majorité de 18 voix. Progressistes, libéraux, et même cinq conservateurs ont voté pour sa mesure.

Un incident

Les cinq conservateurs ont même donné lieu à un incident. Le président, M. Black, ne pouvait en croire ses yeux, (car les députés votent en se levant) que cinq conservateurs votassent contre une mesure que M. Bennett a déjà vigoureusement dénoncée. Le président a interrompu la cérémonie du vote pour s'informer si l'on avait bien compris dans quel sens les voix étaient alors prises, cela n'a pas empêché les cinq conservateurs en question de rester fermes dans leur attitude.

Trois actes importants

M. Bennett a expliqué à la Chambre ce qu'il a fait avec son "chèque en blanc". Le premier ministre a prononcé un discours d'une heure et demie, au cours duquel il a énuméré ce qu'il a accompli en vertu de la loi de secours au chômage et à l'agriculture votée en 1931. Il a été franc et énergique. Il a joué cartes sur table.

Muni de pouvoirs que l'Opposition trouve exhorbitants, M. Bennett a appris qu'il a posé trois actes importants: ordre en conseil pour fixer le prix des valeurs détenues par les compagnies d'assurance, prohibition de l'exportation de l'or et (voici le principal) avance d'argent aux provinces de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. En justice pour cette dernière, il faut ajouter qu'elle a remboursé Ottawa par des comptes de travaux, à l'exception d'une somme de $190,000. La Saskatchewan, qui était la plus éprouvée, a reçu la part du lion et le premier ministre a consacré la grande partie de son discours à exposer les bienfaits dont il a comblé cette province. Le gouvernement fédéral lui a avancé en tout $16,500,000 dont $5,500,000 pour des secours. Cette somme ne sera probablement jamais remboursée, mais la Saskatchewan est endettée de 11 millions de dollars envers le Dominion.

M. Charles Marcil, député de l'Est, a demandé au premier ministre ce qu'il avait fait pour les provinces de l'Est.

Nous leur avons donné notre part du paiement pour tous les travaux qu'elles ont cru devoir entreprendre, répondit M. Bennett.

Quant en ce qui concerne la province de Québec elle-même, le premier ministre avait fait une entente avec le gouvernement Taschereau et qu'il avait tenu ses engagements. Il ajouta que le ministre du travail avait demandé aux députés de lui faire des suggestions.

Le premier ministre termina en demandant à la Chambre de continuer au Cabinet pour jusqu'au 1er mai les pouvoirs extraordinaires qui lui ont été donnés l'an dernier par le "chèque en blanc".

Mort du sénateur J.-H. Legris

Il était le père de M. Wilfrid Legris, d'Edmonton

Le sénateur Joseph-Hormisdas Legris, de Louiseville, est décédé chez sa fille, Mme H. Langevin, à Hull, la semaine dernière, après une maladie de deux semaines. Il était âgé de 82 ans et avait été nommé sénateur en 1903 par sir Wilfrid Laurier.

Le sénateur Legris était cultivateur, avait le grade de capitaine dans le 86ème bataillon de milice volontaire, avait organisé une compagnie mutuelle d'assurance - feu dont il était secrétaire, et avait été secrétaire-trésorier de sa paroisse durant vingt ans.

Les funérailles ont eu lieu à Louiseville, mercredi dernier.

Madame Legris est décédée l'année dernière. Le sénateur Legris laisse quatre filles et quatre fils: Soeur Sainte-Geneviève de Paris, de Montréal; Mme H. Langevin, de Hull; Mme A. Blanchard, de Montréal; Mme J.-W. Sainte-Marie, de Hull; MM. Zotique Legris, de Louiseville; le Dr A. Legris, de Louiseville; **Wilfrid Legris, d'Edmonton, Alberta,** et Joseph Legris, de Haileybury, Ont.

La "Survivance" exprime ses plus cordiales sympathies à M. Wilfrid Legris et à sa famille.

CALGARY

EGLISE STE-FAMILLE DE CALGARY — NEUVAINE PREPARATOIRE A LA FETE DE ST-JOSEPH

L'Eglise a consacré à saint Joseph le mois de mars. Pour nous, Canadiens, ce geste de notre Sainte Mère prend une expression plus forte, puisqu'elle a donné saint Joseph comme patron du Canada. Aussi dans tout le pays, de la plus modeste chapelle jusqu'au sanctuaire des plus grandes basiliques, des prières ferventes monteront vers l'Epoux de la Vierge, pendant ce mois. Dans toutes les familles, on honorera le fidèle gardien des premiers pas de Jésus, le modèle et la gloire de la vie de famille.

Mais où le culte de saint Joseph prend sa véritable expression de prière nationale, c'est bien à l'Oratoire St-Joseph sur le flanc du Mont-Royal, à Montréal. On peut même dire que ce lieu de pèlerinage attire déjà l'attention du monde catholique.

Au début, il y a vingt-cinq ans, on ne voyait là qu'un minuscule oratoire qui subit par la suite plusieurs agrandissements. En 1917 fut inaugurée la crypte actuelle qui est pourtant une vaste église pouvant contenir plus d'un millier de personnes. Cette crypte, cependant, dans le plan général du temple grandiose que les gardiens de l'Oratoire sont à élever sur le Mont-Royal, servira, par son toit, de perron à la basilique elle-même qui sera assez vaste pour fournir place à une dizaine de mille pèlerins durant les jours de fête.

On a l'ambition de faire de l'Oratoire St-Joseph l'un des plus beaux monuments religieux du monde. Ce sera le temple national du Canada, élevé sur la montagne, dans la métropole, pour redire à toutes les générations l'emprise de St-Joseph sur notre race et la reconnaissance des nôtres envers le saint patron.

A l'approche de la fête de saint Joseph, la direction du ministère de l'Oratoire commence une neuvaine préparatoire et très solennelle qui se déroulera du 10 au 18 mars.

Le modeste religieux, le vénérable frère André, intimement mêlé au développement de la dévotion à saint Joseph, sur le Mont-Royal, a fait appel aux amis de saint Joseph en les invitant à suivre, selon les moyens à leur portée, les exercices de la grande neuvaine de l'Oratoire. Les intentions recueillies seront déposées au pied de la statue miraculeuse.

C'est donc une magnifique occasion de donner à notre piété envers saint Joseph une force dans l'union de prières qui nous assurera certainement les faveurs du Père de Jésus.

Aussi, avec quelle consolation et quelle confiance ne voyons-nous pas les fidèles nombreux accourir, matin et soir pour suivre pieusement les exercices de la neuvaine qui se font dans l'église paroissiale de Ste-Famille.

Tous les matins, les hommes font eux-mêmes les frais du chant à la messe solennelle de la neuvaine; et le soir, nous entendons le choeur des enfants chanter leurs louanges à saint Joseph.

Puissent ces ferventes prières et ces pieux exercices nous attirer la protection du plus grand saint, après sa divine épouse, qui soit au paradis.

Baptême: Marie Jeanne Angeline, fille de M. et Mme Joseph-Oscar Beaudry, née le 29 février, et baptisée le 10 courant.

Partie de cartes: La société des Dames de Ste-Famille a donné, dimanche soir, une partie de cartes, au profit des oeuvres paroissiales, à la résidence de la présidente, Mme J.-W. Savary.

Semaine Sainte: Avec le dimanche des Rameaux, commence la grande semaine chrétienne, appelée ainsi à cause des grands et ineffables mystères qui s'y sont accomplis: l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem, l'institution de l'Eucharistie, la consommation du grand ouvrage de notre Rédemption par les souffrances et la mort de Jésus-Christ, enfin sa descente aux enfers et sa sépulture.

Au dimanche des rameaux on fait une procession solennelle où l'on porte des rameaux bénits, en mémoire de ce que le peuple qui vint au-devant de Jésus portait des palmes en signe de joie et de triomphe. Ce dimanche-là on fait la lecture de la passion selon St-Mathieu.

Les mardi et mercredi saints on fait la lecture de la passion selon St-Marc et St-Luc.

Le Jeudi-Saint est mémorable par la profonde humilité et la tendre charité du Sauveur. C'est le jour de l'institution de l'auguste sacrement de l'Eucharistie. D'une parole, Il avait créé toutes choses, d'une parole, il change le pain en son corps, et donne le pouvoir à ses prêtres d'opérer le même prodige. Une seule messe est célébrée dans chaque église en souvenir de l'unique sacrifice offert ce jour-là par Notre-Seigneur lui-même, et les prêtres y communient à l'exemple des apôtres. Après la messe, on porte processionnellement le S.-Sacrement au Reposoir, et c'est là que les fidèles viennent faire la visite au Tombeau. Le soir, il y a l'Heure Sainte devant le Reposoir. Le dépouillement des autels a lieu après la procession.

Le Vendredi Saint, l'Eglise s'occupe tout entière au sacrifice de la Croix; elle n'offre pas le sacrifice de la messe; c'est le jour où Jésus-Christ est mort pour racheter le genre humain et lui ouvrir le Ciel. Il y a lecture de la Passion selon saint Jean; l'adoration de la Croix, cet instrument et signe du salut, qu'il faut baiser en mêlant nos larmes au sang que notre Dieu versa comme remède à notre perte. Après quoi la procession conduit l'Hostie du Reposoir au Maître-Autel, où elle est consommée par la communion du prêtre, laissant tous les tabernacles de l'église vides.

On fait le chemin de la croix à 3 heures dans l'après-midi, et le soir, il y a encore l'office publique qui rassemble les fidèles au pied du Crucifix, seul et unique gage du salut du monde.

L'office du Samedi Saint honore le repos mystérieux du Sauveur dans le tombeau. Il commence par la bénédiction du feu nouveau: la lumière et la grâce que nous recevons par Jésus-Christ.

Ensuite vient la bénédiction du cierge pascal par le chant de l'Exultet qui est un élan de joie toute chrétienne. Toujours allumé pendant les offices du Temps de Pâques, le cierge pascal est une image de l'immortalité que le divin Sauveur a recouvré par sa résurrection. On y place 5 grains d'encens en souvenir des 5 plaies de Notre-Seigneur. Après la lecture des douze prophéties, l'Eglise fait la bénédiction de l'eau des fonts baptismaux. Et vient le chant des Litanies des Saints, suivi de la messe, à laquelle les fidèles peuvent communier. Le carême prend fin à midi ce jour-là.

Et le saint jour de Pâques commence à jeter ses alleluias solennels. Pâques est la plus grande de toutes les fêtes; c'est le jour où Jésus-Christ, vainqueur de la mort, sort glorieux du tombeau dans lequel ses ennemis avaient prétendu ensevelir pour jamais son nom et sa mémoire. La résurrection de Jésus-Christ est le fondement de notre foi, le plus ferme appui de notre espérance, et le gage de notre résurrection future. Qu'en ce grand jour, notre sainteté et notre joie soient dignes des vrais enfants de Dieu, ressuscités en son Fils par la grâce d'une vie nouvelle.

En cette fête mémorable, c'est l'Eglise tout entière dans ses trois branches, qui triomphe et se fait les meilleurs souhaits de Joyeux Pâques.

—Corr.

Les Assurances en cours de la Metropolitan au Canada dépassent le billion

Dividendes aux Porteurs de Police $7,775,000 Plus Elevés que l'An Dernier. Les Placements Canadiens Excèdent $231,000,000.

Parmi les faits remarquables cités dans le rapport annuel des affaires de la Metropolitan Life Insurance Company, il faut mentionner: le maintien de l'échelle des dividendes en 1931, dont il résulte qu'en 1932, il sera payé, à ses porteurs de police plus de $102,400,000 soit une augmentation de $7,775,000 sur 1931 une plus value dans l'actif de la compagnie se chiffrant à $280,093,835, ce qui porte l'actif total à $3,590,115,653, plus considérable que celui d'aucune autre institution financière au monde; le fait d'avoir dépassé le billion de dollars, pour l'assurance en cours au Canada; et l'augmentation des placements canadiens, qui atteignent maintenant $231,036,523.

La Compagnie fait affaires au Canada depuis 60 ans, et l'étendue des activités de la Metropolitan se démontre par le total des polices en force au Canada, au nombre actuellement de 2,824,061, et les paiements aux porteurs de police au Canada en 1931, soit $22,632,607. Pour démontrer quel facteur vital est la Compagnie dans les affaires du Dominion, il suffit de dire que depuis soixante ans le montant global qu'elle a payé aux canadiens plus ses placements actuels au Canada, excède par plus de $100,000,000 les primes qu'elle a perçues des canadiens lesquelles primes approchent $400,000,000.

M. HARRY D. WRIGHT

Troisième Vice-Président et Gérant au Canada déclare: "les paiements d'assurance-vie et la forte position financière des compagnies d'assurance-vie ont été les grands éléments stabilisateurs durant une période de dépression mondiale des valeurs et aussi de changements sociaux."

Tout comme les années passées, la Compagnie a maintenu en 1931, ses efforts pour le bien-être: les visites gratis par ses infirmières, aux porteurs de police au Canada en 1931 se sont élevés à 405,689 et elle a distribué au Canada durant l'année des bulletins de santé au nombre de 3,326,574.

M. Wright, le troisième vice-président et gérant au Canada, commentant le montant qui sera payé aux porteurs de police en 1932, dit: "Cette déclaration de dividende au montant de $102,400,763 constitue la plus forte déclaration annuelle qui ait jamais été faite par une compagnie d'assurance-vie, et comme la Metropolitan est une organisation mutuelle sans actionnaires, tous les surplus divisibles font retour aux porteurs de police de la Compagnie."

Le rapport indique que $459,680,242 ont été payés aux porteurs de police de la Metropolitan ou à leurs bénéficiaires, en 1931 et que de ce montant $307,416,060 ont été payés à des porteurs de police vivants, tandis que le solde de $152,264,182 est allé aux bénéficiaires, après décès. Ces chiffres, ajoute M. Wright, démontrent à l'évidence, quel facteur important sont les compagnies d'assurance-vie dans la vie économique de la nation. Les paiements d'assurance-vie et la forte position financière des compagnies d'assurance-vie, ont été les grands éléments stabilisateurs durant une période de dépression mondiale des valeurs et aussi de changements sociaux."

On a remarqué dans le rapport, la moyenne des affaires journalières de la Metropolitan, durant l'année. Le rapport s'exprime ainsi: "La moyenne quotidienne des affaires de la Compagnie durant l'année représente le paiement chaque jour de 2,177 réclamations; l'émission ou la remise en valeur, chaque jour de 18,959 polices d'assurance-vie; $11,320,790 chaque jour. d'assurances émises, augmentées ou remises en vigueur; $2,226,280 représentant chaque jour les paiements aux porteurs de police, ou les additions à la réserve; et chaque jour, une augmentation de $924,402 dans l'actif."

Promotions à la Sun Life

M. ARTHUR P. WOOD
jusqu'ici vice-président et actuaire en chef, devient vice-président et directeur général.

M. E. A. MACNUTT
trésorier de la Sun Life Assurance Co., devient vice-président et trésorier.

La vie en Alberta

PLAMONDON

M. Louis Normandeau, candidat des Fermiers-Unis, a tenu une assemblée à Plamondon le 9 courant. Une assistance nombreuse remplissait la salle. Mme Wahr, présidente de la section des dames du parti fermier, adressa d'abord la parole. Elle s'excusa de ne pouvoir dire que quelques mots en français, et avoua que c'est pour elle un désavantage. Elle expliqua tout de même éloquemment que son apparition sur l'estrade politique a surtout pour but d'encourager les dames à exercer le droit de vote qui est maintenant leur privilège, et termine par un pressant appel en faveur du candidat des Fermiers-Unis de l'Alberta.

M. Louis Normandeau, parle ensuite en français, puis en anglais. Il souligne le fait que c'est une convention composée en grande majorité de gens de langue anglaise, qui l'a choisi, lui, Canadien français. Cela montre, dit-il, le front uni du parti fermier, qui cherche l'intérêt des citoyens quels qu'ils soient, et qui n'oublie pas de se dévouer au bien de la classe agricole, qui jusqu'ici ne compte que 22 représentants dans tous les partis du Parlement fédéral. M. Normandeau a confiance dans l'influence des groupes qui, dit-il, peuvent s'entendre ensemble pour coopérer au lieu de toujours se faire opposition. Il assure que l'organisation des Fermiers a résolu d'entrer dans la politique seulement parce qu'elle ne pouvait autrement obtenir l'objet de ses demandes. Il fait aussi remarquer l'intention manifestée par des fermiers d'autres provinces d'imiter l'action de ceux d'Alberta. M. Normandeau fait allusion au fait que, à cause de l'ordre alphabétique, son nom vient en dernier lieu sur le bulletin des votes. Mais espérons, dit-il, que selon la parole de l'évangile, les derniers seront les premiers, le 21 mars prochain. Dans tous les cas, assure-t-il au milieu de l'approbation générale, après l'élection, tout électeur, qu'il me soit favorable ou non, aura ma considération.—Corr.

—oOo—

SAINT-ALBERT

Le 28 février se donnait la partie de cartes habituelle sous le patronage des familles Georges Gaulin et André Desnoyers

Malgré les mauvais chemins une assistance nombreuse était présente, de magnifiques prix furent gagnés par Mlle M. A. Courchesne., le prix pour les dames, tandis que Mlle E. Hogan gagnait le prix de consolation. Le premier prix des messieurs fut gagné par M. A. Cassidy, et le prix de consolation par M. R. Jacob.

Notre bon curé qui n'oublie jamais les jeunes leur avait préparé un bon programme de vues animées, qui fut goûté avec de grands cris de joie.

Ensuite un autre programme commença par Mlle Blanche Desnoyers qui nous déclama avec beaucoup de gentillesse "La lune et le soleil" (par le marquis de Ségur), le deuxième numéro nous donna le plaisir d'entendre chanter une rêverie par Mme André Desnoyers qui fut bien appréciée à en juger par le rappel.

Le troisième numéro fut une pantomine des mieux réussie, exécutée par M. André Desnoyers et M. et Mme Georges Gaulin. Ils reçurent maints applaudissements.

Un léger goûter fut servi par les deux dames en charge du programme.

Un témoin.

DONNELLY

Le 28 février, les Enfants de Marie ont donné une magnifique soirée paroissiale. Programme préparé avec soin, aussi on l'a apprécié au point que les recettes se sont rendues à $170.00. Partie de cartes, chants, comédie-opérette et amusements divers, retinrent la foule en haleine jusqu'aux petites heures du lendemain. Les différents prix furent répartis entre les suivants: prix d'entrée, M. H. Lamoureux; de cartes, Mme G. Dandurand et M. J.-B. Béland.

Le tirage. — Le tirage du phonographe a favorisé les religieuses de notre pensionnat. Au programme figuraient d'abord les cadettes dans une saynète: "La petite vieille de 80 ans". Puis Mlle T. Dandurand nous prouva, dans un monologue, que sa grammaire faisait une grosse faute en disant que le masculin l'emporte sur le féminin. "Vous le savez MESDAMES et messieurs"!!! Mlles C. Maisonneuve et M. Forcier rendirent avec talent une comédie-opérette: "La bonne de Madame." Madame a réussi enfin à se faire servir! Et Mlle C. Maisonneuve clôtura le programme, accompagnée au piano par Mlle B. Dandurand, par le chant du rouet.

Félicitations et remerciements à nos Enfants de Marie pour leur soirée et leur succès!

Le 6 courant, le nouvel exécutif de notre cercle de l'A.C.F.A. convoquait une réunion du cercle et exposait un programme de travail. Il n'y aura certainement pas de chômage dans le cercle, cette année.

Mlle B. Tessier, patiente à l'hôpital de McLennan sera de retour dans sa famille dans quelques jours.

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est arrivé au jeune Charles-Ed. Cimon. Tombant d'un escalier sur la figure, il a dû être transporté à l'hôpital de McLennan. Après un séjour de trois jours il est revenu dans sa famille, rétabli.

Visiteurs: M. et Mme Roy, de Tangente. M. J.-H. Tremblay, agronome, qui reviendra au printemps.

M. l'abbé St-Pierre, curé de Tangente, et M. Côté, au presbytère.

Le 9 février, V. Robert, fils de M. A.-H. Robert, quittait sa famille et le monde pour entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs à St-Hyacinthe. Il fit une visite à son frère, Frère Marie Arthur, O.P., à Ottawa, et prit l'habit dominicain, le 29, à St-Hyacinthe. Nos félicitations et nos meilleurs voeux de persévérance.

De retour: M. A. Ouellette, de High Prairie, dans sa famille. Aussi M. A. Chevigny, de Rycroft.

Nouveaux paroissiens: Pierre Joseph Julien, fils de M. et Mme D. Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme L. Vanier.

Marie-Blanche, Noëlla, fille de M. et Mme J. Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme G. Dandurand.

Lucien Joseph, Camille, fils de M. et Mme C. Giroux. Parrain et marraine, M. et Mme O. Roy.

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir des effets désastreux s'est déclaré par deux fois à l'hôtel. L'alerte vite donnée, on a tôt contrôlé les flammes au moyen d'extincteurs chimiques.

Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Plusieurs personnes ont manifesté le désir de voir une seconde fois, à la scène, "Le Procureur Hallers", représenté si brillamment par nos acteurs au commencement du mois. L'Exécutif de l'Association a cru devoir décliner cette aimable invitation, à cause de l'organisation considérable que suppose une pièce de cette envergure. Il faudra attendre au mardi gras de l'année 1933, pour voir encore à l'oeuvre la troupe des Anciens!

* * *

"Le procureur Hallers aura tout de même l'honneur d'une seconde représentation, mais en campagne. L'hospitalière paroisse de Legal, qui fit si bon accueil à notre troupe l'an dernier, promet une salle comble pour le lundi de Pâques, 28 mars. "Le Procureur Hallers" fera époque dans l'histoire dramatique de la paroisse: le splendide succès remporté à Edmonton en est le gage. Evidemment, les amateurs de théâtre des paroisses avoisinantes sont cordialement invités LE LUNDI DE PAQUES, 28 MARS.

* * *

A sa dernière réunion, l'Exécutif central de l'A.C.F.A. a confié à M. Lucien Maynard l'organisation des Concours de français pour 1932. Nous félicitons Lucien d'avoir mérité ce témoignage de confiance.

* * *

M. Paul Poirier a quitté Edmonton pour quelque temps afin de prendre part à la campagne électorale du comté d'Athabasca.

* * *

Le 9 mars, M. Roland Patenaude partait pour l'Est, où il passera ses vacances.

Le Secrétaire.

PINCHER CREEK

A une assemblée tenue dans l'école séparée, les officiers suivants furent élus pour l'année 1932.

Président: M. le Dr G.-A. Dubuc
Vice-prés.: M. Alfred Pelletier
Sec.-trés., M. F.-A. Fortin
Conseillers: Mmes G.-A. Dubuc, H. Marquis, Alfred Fournier, MM. H. Marquis, P. Côté.

Après les élections, le R. P. Tessier, O.M.I., curé, nous donna le rapport du congrès d'Edmonton où il avait assisté comme délégué de notre cercle. Ce rapport est très intéressant et apprécié. Après l'audition de ce rapport, nous jouons aux cartes pendant quelques heures.. Nous entendons ensuite plusieurs chansons françaises.

Le R. P. Tessier nous ayant tous invités au presbytère, nous nous y rendons et sommes servis de gâteaux et café par Mlle Séguin et autres dames. Nous nous dispersons, nous rappellant les beaux et joyeux divertissements de nos pères.

A cette assemblée, une trentaine de membres paient leur cotisation pour 1932, et nous avons l'assurance d'avoir encore plusieurs recrues. Pincher Creek va faire sa part!

Comm.

—oOo—

IMMACULEE-CONCEPTION

Nos félicitations et nos remerciements à M. et Mme J. Nadeau, les organisateurs de la magnifique partie de cartes de dimanche dernier. Les heureux gagnants des prix furent Mmes Moore, T.-W. Pigeon et G. Rogiers; Mlles R. Forget et A. Durocher et MM. J.-O. Robert, F. Lapine, T. Simard et Gauthier.

Mmes A.-E. Rocque, G. Nadeau et Mlles R. Forget et C. Comeault, prirent part au programme musical qui fut des plus intéressant.

Notre prochaine partie de cartes sera organisée par Monsieur et Madame L.-H. Boulanger, et aura lieu mardi le 5 avril, dans notre salle paroissiale.

—Corr.

FORT KENT
(Paroisse St-Joseph)

Dimanche prochain, le 20, les jeunes de la paroisse donneront leur soirée familiale. Un beau drame est au programme. Après l'avoir vu, les spectateurs, dit-on, pourront faire de bonnes méditations pour le carême.

Un grand événement, le premier, peut-être, a été enregistré dans les annales du village, mardi dernier:. MM. Nadeau et Thompson sont venus tenir une assemblée libérale dans la salle paroissiale. Vers 5 heures, un aéroplane est venu les cueillir pour les transporter à Cold Lake. Le fait de voir un aéroplane et d'assister à une assemblée électorale n'est rien de nouveau. Pendant l'hiver, tous les jours, ce bel oiseau planait au-dessus du village; mais, de mémoire d'homme, ici, on croit que c'est la première fois qu'il a atterri au village, tout proche de l'église. Heureusement que la Providence est venue en aide aux candidats, autrement, un grand nombre d'endroits auraient été privés d'entendre et de voir ceux ou celui qui doit être leur mandataire auprès du gouvernement.

Des annonces nous disent qu'un train régulier, une fois par semaine, continuera sa route de Bonnyville au pont de la rivière Castor. C'est un grand avantage pour ce district. Mais pourvu que ce ne soit pas seulement une illusion! Tout est à espérer et à craindre! Les élections sont proches, et après..... les promesses sont facilement oubliées.

De passage, cette semaine, M. Louis Déry et sa famille, de Cold Lake, en visite chez M. Bellemare, parent de sa femme.

M. A. Limoges vient de déménager ses pénates au village. Une belle famille de 7 enfants, c'est de l'augmentation pour l'école et pour le village.

On parle de l'établissement d'un hôtel avec licence. Déjà les pierres pour les fondations et le bois de construction commencent à être charroyés sur place. Il y a rumeur d'établissement de garage, de forge, d'un autre élévateur pour le grain; en un mot, une année de "boum".

Mme Alfred Gamache est à l'hôpital de Bonnyville, très dangereusement malade. La semaine dernière, M. le curé est allé lui donner les derniers sacrements. Espérons que le bon Dieu ne nous ravira pas cette bonne mère de 7 petits enfants.

Est né à M. et Mme Henri Bordeleau, un garçon, baptisé sous les noms de Joseph, Noël, Léandre. Parrain et marraine: M. et Mme Déry, de Bonnyville.

Est né à l'hôpital de Bonnyville, un garçon à M. et Mme A. Gamache, et baptisé sous les noms de Joseph, Philippe, Paul-Emile.

Comm.

COLLEGE DES JESUITES

Les explorations dans l'Ouest de 1760 à 1820", fut le sujet de la dernière conférence, au cercle Grandin de l'A.C.J.C., deuxième d'une série de neuf sur l'histoire de l'Ouest et de l'Alberta. M. Rolland Barbeau, qui débutait dans l'art de la conférence, s'acquitta fort bien de sa tâche. Son travail suivait une causerie improvisée par M. Pierre Côté, sur la radio et la propagande religieuse".

Dimanche, le 13, l'Académie des Missions se réunit. Le R. P. Beaupré projette sur l'écran et commente des vues sur Paray-le-Monial, où il séjourna pendant près d'un an.

Dans le domaine des sports, l'intérêt a été vif cette semaine. Les parties finales des ligues intérieures se sont jouées avec toute l'ardeur que donne l'enjeu d'un championnat. La lutte fut vive chez les seniors surtout, où se mesuraient les équipes de Rostaing et de Barbeau.

Les champions seniors:
Roland Barbeau, cap.
Léon Savard
Georges Tardif
Charles Prince
Melvin Mackenzie
Jean-Paul Bourbeau

Les champions juniors:
Marcel Ménard, cap.
Philippe Cyr
Gérard Bourbeau
Edmond St-Arnaud
Ernest Cyr
Lucien DesRosiers

Chez les petits:
Maurice Pelletier, cap.
Joseph Brosseau
Léon Brosseau
Gérard Breton
Léon Fontaine
Jean-Louis Barbeau

L'équipe de l'extérieur, qui croyait sa saison finie, s'est remise — avec plaisir d'ailleurs — à l'oeuvre. Trois parties à enregistrer. Lundi, le 7 mars, partie nulle contre Westmount, 1 à 1. Vendredi, victoire, dans une joute rapide et intéressante contre E. C. D., 3 à 2. Dimanche, victoire contre une équipe "all star", amenée par Andrew Purcell, brillante aile droite des "Canadiens". Les étoiles cependant ne s'entendent pas suffisamment pour être dangereuses et nous gagnons par 8 à 4. Nous devons rencontrer, ce soir, Calder, champions seniors de la Community League. Ce sera sans doute la dernière partie d'une belle saison.

—oOo—

LEGAL

La semaine dernière fut une semaine bien remplie avec trois parties de hockey, deux en vue du championnat de la ligue, et une autre d'exhibition.

Le jeudi, 10 mars, nos joueurs se rendirent à Westlock, où ils essuyèrent une défaite de 2 à 4. Les trois périodes ne donnèrent aucun résultat, avec un point de chaque côté. Il fallut jouer trente minutes supplémentaires, et ce n'est qu'à la fin de ces trente minutes que Legal réussit à faire un point, mais Westlock en fit trois, l'un après l'autre. Nos points furent faits par R. Nelson et L. Nadon.

Le lendemain, vendredi 11 mars, notre équipe se rendait à St-Albert et remportait une belle victoire de 1 à 0. Elle fut péniblement obtenue, les deux camps adversaires se méfiant les uns des autres. Rien ne fut fait durant les trois périodes réglementaires. Il fut donc joué une période supplémentaire de dix minutes qui se termina heureusement par un point en notre faveur, et fait par L. Nadon.

Le dimanche, 13 mars, ce fut l'équipe de l'Hudson Bay d'Edmonton, qui nous rendit visite. Le but de cette partie était surtout de tenir nos joueurs en forme pour la partie finale et décisive de la ligue, fixée au mardi suivant. Notre équipe n'était pas au complet tandis que nos visiteurs étaient venus en force. Aussi remportèrent-ils la victoire avec 5 contre 1, lequel point en notre faveur fut fait par Leo Bellerive.

Notre soirée de dimanche dernier, la 9ème de la série, fut un nouveau succès ajouté aux succès précédents. Les prix des dames furent enlevés par Mlle Alma Lanouette, 1ère; et Mme Albert McGee, 2ème; et les prix des hommes par Théodore Garneau, 1er et André DeChamplain, 2ème. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Léa Pelletier et M. Léonard Caron. Il y eut, comme d'habitude, un beau programme de vues animées.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le Lundi de Pâques, les anciens élèves du collège des Jésuites, avec le concours des Bonnes Amies, viendront jouer dans notre salle paroissiale, la désopilante comédie, qui eut un si gros succès à Edmonton, le dimanche 6 mars. Le titre de la pièce est: "Le Procureur Hallers", en 4 actes, avec vingt personnages. Nul doute qu'il y aura salle comble ce soir-là, avec des prix abordables de 35c, chaises réservées, et 25c. les autres.

Corr.

COLD LAKE

Dimanche, le 28 février, a eu lieu une partie de cartes et rafle de paniers au profit de l'église, sous la direction du R. P. Pratte.

La soirée fut gaie et très bien réussie.

Elle débuta par la partie de euchre et whist. Les gagnants eurent de beaux prix. Vint ensuite la vente des paniers, aux formes et aux couleurs variées, vendus à l'enchère.

On remarqua parmi ceux-ci celui de Mlle Jeanne Lontin, fait en forme de coeur et garni de fleurs; celui de Mlle I. Déry, représentant une jolie corbeille recouverte de fleurs artificielles produisant un effet très naturel; celui de Mme J. Vadboncoeur, représentant une jolie bonnette française, etc.

Après le goûter nous eûmes le plaisir d'entendre de jolies chansons et des récitations comiques telles que le "Père Ladébauche", par M. Mirrons et M. P. Poirier. Une chanson fut donnée par Mlle Imelda Déry, par M. et Mme E. Arsenault, une récitation par Mme J. Vadboncoeur. M. P. Poirier avec son talent ordinaire nous fit entendre une belle déclamation, suivie d'une chanson comique par M. et Mme Compagna.

Notre dévoué missionnaire, le R. P. Pratte adressa la parole pour encourager et remercier ses paroissiens et ceux qui ne sont pas de notre foi d'être venus en si grand nombre malgré le froid et les temps durs. Notre soirée familiale rapporta un bon résultat et fut terminée par O Canada.

Tout va bien à Cold Lake. La pêche doit se terminer cette semaine en même temps le gigantesque oiseau-aéroplane qui faisait l'honneur de notre lac et donnait un prompt service à nos voyageurs autant qu'un service vif et assuré à notre commerce du poisson, devra nous quitter.

Les fermiers profitent des bons chemins de neige pour transporter leur blé à Beaver Crossing au bout de la nouvelle ligne du chemin de fer qui est en construction vers le nord.

Le R. P. Pratte nous a annoncé que nous pourrions pour la première fois à Cold Lake assister aux saints exercices de la semaine sainte. Les dames et les jeunes filles sont à préparer un reposoir digne de Celui qui doit l'occuper. —(A.I.D.)—Corr.

—oOo—

JOUSSARD

Nous venons d'apprendre que notre curé, le R. P. Constant Falher, O.M.I., qui était allé dans l'Est pour faire ses achats pour les missions du nord, est dans un hôpital à Montréal. Nous sommes très attristés de cette nouvelle; et nous prenons occasion par l'entremise de cet aimable journal qu'est la "Survivance", de lui souhaiter un prompt rétablissement et nous espérons le revoir parmi nous au saint jour de Pâques.

Malgré les grands froids sévères, les gens de Joussard ne restent pas inactifs. A la mine, ce sont MM. François Hamelin et Louis Bissaic qui débitent le charbon et le charrient à la mission Saint-Bruno, à tous les jours.

Sur le lac, c'est M. Raymond Agard que l'on voit, du matin au soir, à faire la pêche avec le jeune Carrier. Il nous dit que le poisson est très rare, mais il revient toujours satisfait de sa journée.

M. Arthur Fortin passe sa journée à sa boutique de forge.

M. Arthur Gauthier part le matin travailler sur son "homestead" et revient le soir. Son lot est à trois milles du village. C'est, sans doute, un très bon exercice que prend celui-là, car son trajet se fait à pied.

Le moulin à scie portatif de M. Joseph Brassard est rendu à Girouxville où ses garçons sont à faire du sciage pour les gens de la place.

Notre jeune et vaillant colon, M. Phillias Théroux est parti hier après-midi voir son lot, là où il doit rester quelque temps pour s'ouvrir un chemin. Bon courage à ce jeune homme.

De nouvelles familles sont venues s'établir à Joussard. Mentionnons celle de M. St-Pierre de Legal et sa famille.

Mme Joseph Brassard, de Kénogami, P.Q., est venue avec ses enfants rejoindre son mari, qui est rendu à Joussard depuis près de deux ans. En honneur de la nouvelle arrivée, il y a eu une soirée de partie de cartes, où nous avons eu l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux venus. La veillée a été fort intéressante.C'est une de ces veillées qui rappellent les anciennes veillées de famille canadiennes d'en bas du bon vieux temps.

—Corr.



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.47
No 2 Nord	.42
No 3 Nord	.38
No 4 Nord	.36
No 5 Nord	.33
No 6 Nord	.30
Fourrage	.30
Avoine—	
No 2 C W	.18½
No 3 C W	16
Fourrage	.14
Orge—	
No 3 C W	.22½
No 4 C W	.21½
Seigle—	
No 2 C W	.29
No 3 C W	27

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.63⅝
No 2 Nord	.58⅜
No 3 Nord	.54⅞
No 4 Nord	.53⅞
No 5 Nord	.50⅞
No 6 Nord	.47⅛
Fourrage	.47⅛

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.64
No 2 Nord	.60
No 3 Nord	.56⅛
No 4 Nord	.51⅝
No 5 Nord	.47⅞
No 6 Nord	.45⅛
Fourrage	.43⅛
Avoine—	
No 2 C W	.30¼
No 3 C W	.27½
Fourrage	.27½
Orge—	
No 3 C W	.39¾
No 4 C W	.37⅝
Seigle—	
No 1 C W	.48¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.50 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.00 à 3.75
Veaux de choix	5.00 à 5.50
" qualité moyenne	4.25 à 4.75
" communs	3.00 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.25 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	3.00 à 3.50
" ordinaire	2.00 à 2.75
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.60

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80
Crème—	
Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09
Oeufs—(Variations quotidiennes)	
Extras	.22
Frais No 1 (First)	.20
2ème qualité	.12

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

VOL... ET VOLEURS !

Pas banal du tout, ces réflexions de fin de carême d'un loustic!

J'achève de les lire et vous les transmets, sans plus, en ce temps de carême.

Peut-être produiront-elles des résultats plus consolants.... pour les créanciers.

* * *

En voyant notre population suivre avec tant d'intérêt et de ferveur les exercices de la Neuvaine, je m'attendais, dit-il, à voir chez moi beaucoup de monde, pendant toute la semaine. Je m'étais imaginé que j'allais enfin rentrer en possession de mes biens! C'est en vain que j'ai attendu......!

L'habitant qui m'a vendu du bois l'automne dernier, ne m'a pas rapporté la corde qui me manquait sur les six cordes que je lui ai payées......!

La bonne femme du bas de la paroisse qui m'a apporté vingt-deux livres de beurre frais dans un petit sac de coton, et pour lesquelles j'ai payé quarante sous la livre, ne m'a pas remis la valeur des trois livres et demie que j'ai constaté me manquer après avoir pesé ledit beurre. . .!

Et puis, la petite femme de Chose, qui demeure au premier rang, qui m'a vendu des oeufs garantis frais, à cinquante sous la douzaine, n'est pas venue réclamer les poulets qu'il y avait dedans......! !

* * *

Le riche cultivateur du haut de la paroisse de qui j'ai acheté deux cent bottes de foin au commencement de l'hiver, et qui ne m'a livré que quatre voyages de quarante bottes, ne m'a pas rapporté la balance......!

Le gars des concessions de qui j'ai acheté vingt minots de patates, ne m'en a pourtant livré que dix-huit! Je l'ai vu aller à confesse et communier; certain qu'il ferait irruption chez moi après l'action de grâce, je me suis hâté de me rendre à la maison. Je suis arrivé tout essoufflé et ...... j'attends encore......!

Le petit garçonnet qui a travaillé trois jours chez mon voisin à deux piastres par jour, qui a mangé ses gâteaux, ses tartes, ses fruits, ses confitures, et qui le dernier jour a bu son vin, n'a pas encore restitué ......! Il digère bien, celui-là........!

L'ouvrier qu'un de mes amis a employé à raison de trois piastres par jour, et qui passait les après-midi à embrasser la servante doit pourtant savoir qu'il a retiré double salaire....! Mon ami n'a jamais été remboursé du temps qu'on lui a ainsi volé.

Les commis qui emportent chez eux des conserves en boite, qui mangent tout le long du jour, des chocolats, des bonbons, des fruits, des pistaches salées, savent pourtant que leur nourriture n'est pas comprise dans leur engagement. Ce qu'ils prennent ainsi, ils le volent.

Ceux qui vendent du charbon et qui n'en achètent jamais, laissent planer plus d'un doute sur eux. On sait fort bien que ça pousse pas autour des maisons, le charbon......!

Le docteur qui fait du Rayon-X son "sport" favori, qui moyennant finance, multiplie des examens parfaitement inutiles, à $20.00 chacun, est tout autre chose qu'un **honnête homme.** Il doit à ses clients autant de $20.00 qu'il a fait d'examens.

L'avocat **habile** qui prend toutes les causes, qui donne à ses témoins des **moyens sûrs** pour se parjurer sans danger et fait perdre au gouvernement ses causes de boisson doit rembourser l'Etat.

Les taxes vont baisser si tous ces cas se règlent cette année!

* * *

Le député qui a volé son élection doit remettre à l'adversaire volé tous les argents que ce dernier a dépensés.

Celui ou ceux qui l'ont aidé sont tenus de réparer tous les torts faits à leur victime.

L'échevin, le conseiller, le maire élu par truc doit réparer.

J'attends les démissions en bloc, des restitutions retentissantes.

Les monteurs de compagnies louches, les lanceurs de débentures qui ne valent rien, les **metteurs d'eau à la chaudière** dans tout ce qu'ils touchent sont des voleurs.

Tous ceux qui ont pris, qui retiennent le bien des autres, qui **banqueroutent** et continuent leur vie de millionnaire font fausse route, sont des voleurs.

Vont-ils changer de chemins?

* * *

Beaucoup de vols et...... de voleurs, en nos temps modernes.

Peu ou point de restitution.

Et, mon loustic d'ajouter: il serait grand temps de faire des exemples...... Nous devrions mesurer et peser tout ce que nous achetons et ne payer que ce qu'on nous livre pour pincer tous les voleurs. Le premier pris en défaut devrait être livré à la Justice sans considération de rang, d'âge et de richesse. Ca ne prendrait pas de temps pour mettre les autres à la raison. Ce que la foi et la conscience ne peuvent faire, la prison et l'amende le feraient en peu de temps.

Georges DUGRAY.

Comment les semences portent les maladies des plantes

La santé des semences est pour beaucoup dans le rendement et la qualité de la récolte. Quand bien même la fertilité du sol, l'humidité, la température, etc., ne laisseraient rien à désirer, la récolte peut ne rien donner si la semence loge des parasites qui produisent des maladies.

On a pour coutume de dire que la semence est l'organe spécial qui contient l'embryon de la plante, lequel se développe en une plante normale lorsque les conditions sont favorables, mais en appréciant cette disposition importante de la nature, on oublie souvent que les semences peuvent porter et propager les germes qui causent des épidémies, que l'on appelle, en langue scientifique, des "épiphytoties".

Les organismes parasitaires ou pathogènes s'associent aux semences de bien des façons différentes. Par exemple, l'ergot du blé ou du seigle se compose d'une masse durcie de filaments de champignon qui se sont développés à l'intérieur de la semence pour former les sclérotes noires, bien connues. Dans la brûlure des tomates et certaines maladies charbonneuses, les spores ou les autres phases reproductrices des champignons adhèrent à la surface de la semence. Les bactéries peuvent se loger sous l'enveloppe de la semence.

Il est difficile d'évaluer l'importance économique des maladies portées par les semences, mais la statistique nous apprend qu'elles causent d'immenses pertes. Consultez le compte-rendu d'une enquête sur les maladies des plantes dans le dernier rapport du Service de la Botanique, Ottawa, et vous trouverez qu'en 1930 les pertes causées par les maladies charbonneuses du blé dans l'Ouest du Canada pour les trois mois finissant le 31 octobre, ont été les suivantes:

Blé rouge dur de printemps	1.7%
Blé rouge d'hiver de l'Alberta	5.5%
Durum	16.6%
Tout blé	2.8%

Les pertes causées par la carie au blé rouge dur du printemps sont beaucoup plus élevées qu'en 1929.

Au point de vue botanique les tubercules de pommes de terre ne sont pas des semences, mais on peut les désigner sous ce nom quand on les emploie pour la multiplication, et les maladies transmises par l'intermédiaire des tubercules de semence peuvent donc être classées logiquement avec celles qui sont portées par les semences. L'effet des maladies de ce genre sur la production des pommes de terre est clairement indiqué par les chiffres donnés dans le rapport de 1930 du Service fédéral de l'inspection des pommes de terre. Sur le total des plantations condamnées dans les différentes provinces à cause des maladies, la mosaïque entre pour 53 pour cent. La jambe noire vient deuxième avec 9.4 pour cent et l'enroulure des feuilles troisième avec 5.6 pour cent.

La question du traitement des maladies portées par les semences n'est qu'une petite partie du problème de la lutte contre les maladies des plantes. Le Service de la Botanique a fait des progrès importants dans cette voie. Nous recommandons à ceux qui veulent se renseigner à cet effet d'écrire au laboratoire de pathologie végétale le plus proche.

Le soin et l'alimentation des portées de printemps

Voulez-vous avoir des portées saines et vigoureuses: tenez les truies en bon état de santé en leur donnant de bons aliments, un abri confortable et en leur faisant prendre de l'exercice. La constipation a un très mauvais effet sur la truie et sa portée, et il faut prendre toutes les précautions pour l'éviter. Le son corrige la constipation et il tend également à stimuler la production du lait. L'exercice est très important pour maintenir la bonne santé. La distribution d'iodure de potassium aux truies pendant l'hiver est une garantie contre les portées faibles et sans poids.

Prix de revient de l'élevage des poulets de gril

Les aliments sont à bas prix aujourd'hui, et il devrait y avoir d'assez beaux bénéfices à faire sur les volailles; les prévisions pour le commerce des poulets de gril au printemps paraissent être spécialement brillantes.

Tous les poussins mâles venant des premières éclosions et que l'on ne désire pas conserver pour la reproduction devraient être séparés des poulettes dès que l'on peut en déterminer le sexe. Il ne faut pas les négliger si l'on veut en faire des poulets de gril d'un bon rapport. Les jeunes coqs exigent les mêmes soins, la même bonne nourriture dans leur premier développement que les poulettes destinées à la ponte. Toute négligence au début se traduit fatalement par un oiseau rabougri et peu avantageux.

Les jeunes coqs que l'on se propose de vendre comme poulets de gril exigent une bonne nourriture pendant les premières six semaines, une nourriture qui pousse au développement de la charpente, qui soit propre à donner une constitution vigoureuse, susceptible de résister aux deux ou trois semaines d'alimentation intensive qui sont nécessaires pour mettre les poulets fin gras. Les bons mâles robustes des races lourdes, devraient peser environ une livre chacun à l'âge de six semaines; on peut alors leur donner une ration de développement et de finissage, consistant en trois parties de blé d'Inde moulu, deux parties de recoupes (gru blanc), une partie d'avoine concassée (sans bale) et dix pour cent de déchet de boeuf, plus tout le lait écrémé sûr qu'ils peuvent boire et une abondance de fourrage vert. La luzerne verte est la meilleure, si on en a.

Les poulets de gril peuvent être engraissés en épinette pendant la dernière semaine, mais ils prendront leur "fini" aussi bien dans de petits enclos herbeux. A ce moment, il faut leur donner une pâte molle deux fois par jour. On augmente graduellement la proportion de blé d'Inde dans la ration jusqu'à ce qu'elle soit des deux-tiers de toute la pâtée; pour humecter la pâtée, on se sert de lait écrémé sûr, ou de lait de beurre. Il ne faut pas donner de grain rond. De cinq à six livres de grain, du lait et des fourrages verts produisent un poulet de gril de deux livres.

Plus de la moitié des poussins des premières éclosions sont des mâles. Généralement, il existe une bonne demande, à prix assez avantageux, pour les poulets hâtifs bien préparés. Il y a toujours trop de poulets tardifs. La production des poulettes couvre le prix des oeufs et leur incubation. Utilisez les mâles de surplus de la façon la plus avantageuse.

Provision de poussins approuvés

L'expression "approuvé par le gouvernement" ne peut être appliquée qu'aux poussins produits sous les dispositions des différents systèmes avicoles, qui ont été développés en ces dernières années par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Il existe deux catégories générales de poussins produits sous l'approbation fédérale.

Poussins approuvés de couvoirs:

On appelle ainsi les poussins produits par l'établissement même d'un éleveur enregistré ou d'un éleveur contrôleur (R.O.P.) et provenant d'accouplements effectués dans sa basse-cour, qui comptent dans leur ascendance plusieurs années d'ascendance contrôlés ou enregistrés et qui sont entrés sous le système d'approbation de couvoirs. Cette catégorie de poussins convient tout spécialement comme sujets de souche; c'est la progéniture spéciale des oiseaux qui ont été élevés et éprouvés par le contrôle au nid-trappe, sous la surveillance du gouvernement fédéral. C'est la catégorie que préfèrent ceux qui cherchent les meilleurs poussins pour les basse-cours commerciales ou comme sujet de souche. Le couvoir approuvé par l'éleveur fonctionne sous la surveillance du gouvernement. Cette surveillance porte non seulement sur le fonctionnement du couvoir lui-même, mais aussi sur la source d'approvisionnement d'oeufs, la grosseur des oeufs et la bonne sélection des poussins approuvés.

Poussins approuvés:

Les poussins approuvés ne sont produits que par les couvoirs qui sont inscrits sous le système fédéral d'approbation de couvoirs. Ils représentent la masse des poussins de bonne qualité. Non seulement les couvoirs qui fournissent des poussins fonctionnent sous la surveillance du gouvernement, mais on ne peut mettre couver que les oeufs normaux en ce qui concerne la forme, et d'une certaine grosseur, tandis que les basses-cours d'où viennent les oeufs sont sélectionnés rigoureusement par les inspecteurs du gouvernement avant que les poules ne soient accouplées avec des coqs de qualité approuvée. Les poussins approuvés ne peuvent venir que de couvoirs approuvés.

Poussins engendrés par un coq contrôlé:

Une nouvelle sous-division de la catégorie des poussins approuvés est pourvue pour les poussins engendrés par un coq contrôlé. Ceci signifie que toutes les basses-cours employées comme source d'oeufs pour le couvoir qui offre des poussins en vente, ont à leur tête des coqs approuvés contrôlés, la progéniture de femelles certifiées contrôlées

—oOo—

Humour berlinois

—C'est dégoûtant! Edouard vient de passer à côté de moi, si près qu'il m'a frôlé, et il a fait semblant de ne pas me voir!

—Que veux-tu! il ne faut pas lui en vouloir: il est si myoppe que même quand il dort, il lui faut des lunettes pour distinguer ses rêves!...

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance

Pourquoi il faut baigner les mouons

En traitant des parasites qui attaquent les moutons et des moyens de les détruire, M. A. A. MacMillian, Chef du Service des moutons et des porcs du Ministère fédéral de l'Agriculture, indique quatre raisons pour lesquelles les moutons devraient être baignés; voici ces raisons:

. Les moutons qui n'ont ni tiques ni poux portent plus de laine et une meilleure laine.

2. Un troupeau propre exige moins de nourriture et se tient plus facilement en bon état.

3. Les agneaux sont plus vigoureux, les brebis donnent plus de lait et les agneaux se développent plus rapidement.

4. Les parasites sont une cause de graves ennuis pour les moutons. Le bon berger devrait sans cesse veiller à assurer le bien-être de son troupeau.

M. McMillan fait remarquer également que les bénéfices qui résultent du bain, par suite de l'économie de nourriture et de l'augmentation de poids des agneaux et de la laine, peuvent facilement se monter de 50c à $1.50 par brebis. Dans les conditions ordinaires le prix du bain ne devrait pas dépasser 3 cents par tête.

Publié par le Bureau des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

—oOo—

La viande fraîche de boeuf est dure

La viande de boeuf que l'on mange immédiatement est toujours dure et filandreuse; elle devrait toujours être suspendue pendant quelque temps, quelque bien engraissé que soit l'animal. Après avoir habillé le boeuf on le suspend dans une chambre froide, de préférence à une température de 30 à 35 degrés Fah., et dans une atmosphère sèche. Dans ces conditions il mûrit, s'affine, s'adoucie et peut être conservé très longtemps, tandis et sûr dans une atmosphère humide qu'il devient habituellement collant et chaude. Les viandes légères ou très maigres ne peuvent être conservées. Mais le boeuf bien persillé et recouvert de graisse, comme le sont tous les morceaux marqués officiellement, convient très bien pour cela, et la conservation assure le maximum de succulence, de goût et de fraîcheur. Le boeuf de ce genre est généralement "suspendu" de deux à quatre semaines ou plus, et lorsqu'il est mis sur le bloc pour être découpé, il est dans le meilleur état possible.

—Service fédéral du classement du boeuf.

—oOo—

Le décornage est utile

En traitant des avantages du décornage pour les animaux de boucherie M. W. W. Baird, B.S.A., Régisseur de la Ferme expérimentale de Nappan, N. E., dit ce qui suit: "A en juger par les essais qui ont été faits sur cette station, on peut conclure que les pertes causées par le décornage sont à peu près insignifiantes. Les boeufs décornés peuvent être logés plus économiquement, ils sont plus faciles à conduire, ils perdent du poids au cours du transport et arrivent en meilleur état sur le marché. Ils font aussi une meilleure augmentation de poids lorsqu'ils sont soumis à l'engraissement."

LA PLANTATION DES ARBRES

Depuis que la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture a pris sous sa gouverne la station expérimentale de sylviculture de la Saskatchewan, le Bureau des Publications a reçu tout un stock d'un bulletin spécial — No 1, Service des Forêts — sur la plantation des arbres dans les Prairies pour distribution dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ce bulletin, qui est un manuel pratique des plus intéressants sur le sujet traité, mérite certainement qu'on se donne la peine d'en demander un exemplaire. Les brise-vents, de bons arbres et de bonnes haies aident beaucoup à adoucir les conditions de l'existence sur la grande étendue de prairies nues, mais pour réussir dans la culture d'arbres ou de haies sur les Prairies, il faut savoir quoi planter, commet planter et où se procurer les matériaux. Toutes ces questions sont traitées tout au long dans le bulletin que nous venons de mentionner.

—oOo—

LA NEUTRALISATION DE LA CREME

Pour bien pasteuriser la crème destinée à la fabrication du beurre il est essentiel de neutraliser parfaitement l'acide lactique dans la crème, déclare M. W. F. Jones, B.S.A., Chef du service de la fabrication des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture. La pasteurisation de la crème non neutralisée cause une forte perte de matière grasse dans le lait de beurre et il en résulte un beurre de qualité inférieure, à cause de la proportion élevée de caillé. Lorsqu'on emploie de la crème non pasteurisée pour faire le beurre il est inutile de neutraliser.

—oOo—

LES AVANTAGES DES ASSOLEMENTS

M. E. S. Hopkins, Chef du Service de la Grande Culture du Ministère fédéral de l'Agriculture, résume dans les termes suivants les principaux avantages des assolements: "L'assolement, dit-il, maintient la productivité du sol à un niveau plus élevé. Il répartit la main-d'oeuvre agricole d'une façon plus uniforme pendant la saison et il maîtrise mieux les mauvaises herbes et les maladies fongueuses. L'assolement est la culture des différentes récoltes sur un même champ dans un ordre régulier et en succession continue."

COMMENT EVITER LA FIEVRE D'EXPEDITION

Le Directeur Général du Service vétérinaire a fait préparer, pour la gouverne des cultivateurs et des éleveurs de bestiaux dans le traitement de la fièvre d'expédition, un bulletin spécial qui traite du sujet d'une façon pratique et précise. La fièvre d'expédition est une maladie qui a une grande importance économique et qui ne peut être maitrisée ou extirpée que par des moyens pratiques, appliqués au moment voulu. On peut se procurer des exemplaires de ce bulletin en s'adressant directement à la Division de l'hygiène des animaux du Ministère de l'Agriculture. Ottawa.

—oOo—

L'ECLAIRCISSAGE DES POMMES RAPPORTE

Les recherches conduites à la station expérimentale fédérale de Kentville, N.-E., fournissent des preuves bien claires de la valeur de "l'éclaircissage" pour les pommes. L'augmentation de valeur en ce qui concerne la variété Wealthy a été de $34.76 par acre. Quelques-uns des avantages de l'éclaircissage sont la diminution des frais de cueillette, de charriage, d'emballage et de barils. Le coût de l'éclaircissage a été de 14.6 cent par arbre, soit $77.88 par acre, résultant en une économie directe de main-d'oeuvre et de fourniture de $21.13. L'augmentation de valeur, qui est de $13.63, vient du prix plus élevé qu'on a reçu pour les fruits de meilleure qualité.

—oOo—

QUARANTAINE DES RENARDS DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

A la suite de l'arrêté ministériel du 10 février 1932, tous les renards qui entrent dans l'Ile du Prince-Edouard ou qui en sortent doivent être inspectés par un inspecteur vétérinaire qualifié. L'arrêté porte également qu'aucun renard ne peut être importé dans l'Ile ou en être exporté sans un certificat d'inspection d'un inspecteur fédéral.

A la hauteur de l'épreuve

~ ~ L'Assurance-Vie poursuit son oeuvre, comme le grand stabilisateur du bien-être des gens ~ ~

LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT qui fait face au présent et pourvoit à l'avenir n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Nous traversons un temps d'épreuve. On croirait difficilement que quelqu'un ait pu se soustraire aux effets de la dépression universelle des valeurs, du resserrement de l'entreprise et de l'instabilité sociale.

Que les compagnies d'assurance-vie aient pu, durant l'année écoulée, augmenter le chiffre de leurs assurances en cours, c'est vraiment un tribut à la grandeur de l'oeuvre qu'accomplissent ces institutions. Cela démontre que la nation entière s'éveille de plus en plus à ce mode fiable de protection financière.

L'assurance-vie est, en réalité, un placement en tranquillité de l'esprit, dont l'intérêt se paie, en réconfort futur. Elle pourvoit à l'instruction, au remplacement du gain interrompu par la mort, à l'établissement du crédit, à l'amortissement des dettes, à la création d'un patrimoine, à tout cela et à tant d'autres besoins dans la famille comme dans les affaires.

* * *

Les porteurs de police de la Metropolitan Life Insurance, qui constituent environ un cinquième de la population du Canada et des Etats-Unis, doivent être grandement satisfaits de l'état de la Compagnie, présentement soumis. Il doit leur être encourageant de constater la stabilité toujours maintenue de la protection de leur assurance-vie.

Progrès par Période de Dix Années

(Position en fin d'exercice)

	Polices en vigueur	Assurances en Cours	Actif
1871	11,299	$14,989,582	$1,102,706.78
1881	196,673	27,328,353	1,973,047.08
1891	2,281,640	258,707,763	13,626,948.21
1901	6,234,302	1,076,977,204	74,771,758.56
1911	12,007,138	2,399,878,087	353,013,477.36
1921	25,819,846	7,005,707,839	1,115,583,024.54
1931	**44,520,810**	**19,447,343,949**	**3,590,115,653.72**

Rapport Financier aux Porteurs de Police pour l'exercice terminé le 31 décembre 1931

(Conforme au rapport annuel, déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif		$3,590,115,653.72
(Plus considérable que toute autre institution financière au monde)		
Passif		
Réserve Statutaire		$3,085,308,878.00
Réserve pour Dividendes payables en 1932, sur les Polices Industrielles	$47,463,634.00	
Polices ordinaires	52,406,629.69	
Polices de maladie et accidents	2,530,500.00	
Total des Dividendes		102,400,763.69
Toutes autres Obligations		175,135,774.51
Fonds non attribués		227,270,237.52
		$3,590,115,653.72
Recettes en 1931		907,093,871.37
Augmentation de l'Actif en 1931		280,093,835.55
Assurances-Vie émises, revalidées et accrues moyennant versement de prime, en 1931		3,430,199,381.00
(Excepté l'accroissement sur polices collectives)		

Note:—Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1931, des obligations et des actions non soumises à l'amortissement l'actif total est de .... $3,571,679,092.24 et les fonds non attribués.... 208,833,676.04

Total de Bonus et Dividendes aux Porteurs de Polices de 1897 à 1932 inclusivement		$723,377,180.89

Assurances-Vie en Cours

Assurances Ordinaires	$9,848,994,131.00
Assurances Industrielles (primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,822,317,171.00
Assurances Collectives	2,776,032,647.00
Total des Assurances en Cours	$19,447,343,949.00

(Plus considérable que celui de toute autre compagnie d'assurance-vie au monde)

Nombre de Polices en Vigueur (*Y compris 1,491,981 certificats d'assurance collective*)	44,520,810

(Plus que celui de toute autre Compagnie d'assurance-vie)

Assurances Maladie et Accidents en Cours

Capital Assuré	$1,519,460,528.00
Indemnité Hebdomadaire	14,969,413.00

Moyennes Quotidiennes en 1931

2,177 par jour en réclamations payées.

18,959 par jour en nombre de polices émises ou remises en vigueur.

$11,320,790 par jour en Assurance-Vie émise, remise en vigueur ou augmentée.

$2,226,280 par jour en paiements aux Porteurs de Police et Additions à la réserve

$924,402 par jour en Augmentation de l'Actif.

Affaires Canadiennes

Assurances en Cours au Canada, à la fin de 1931		**$1,036,135,928**
Ordinaires	$569,724,057	
Industrielles	393,989,651	
Collectives	72,422,220	
Assurances émises au Canada en 1931		**224,743,789**
(Y compris les revisions et les augmentations)		
Ordinaires	$128,227,494	
Industrielles	89,853,099	
Collectives	6,663,196	

Placements au Canada		**$231,036,523**
Obligations du Dominion	$ 42,713,524	
Obligations Provinciales et Municipales	109,271,623	
Tous les autres Placements	79,051,376	
Polices en vigueur au Canada		**2,824,061**
(Y compris 42,628 certificats d'assurance collective)		
Paiements aux Porteurs de Police Canadiens, en 1931		**22,632,607**



BUREAU-CHEF CANADIEN : OTTAWA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège Social: NEW-YORK

Bureau-Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D WRIGHT
Troisième Vice-Président et Gérant au Canada

FREDERICK H. ECKER
Président

LEROY A. LINCOLN
Vice-Président et Avocat général

Cette Compagnie est une organisation mutuelle. Elle n'a ni actions, ni actionnaires. Tout son actif est réservé pour le bénéfice des Porteurs de Police.

L'AIDE AUX COLONS DU NORD

Liste des noms des personnes qui ont secouru des compatriotes du nord

En février dernier, M. l'abbé Camille St-Pierre, curé de Tangente, demandait aux Chevaliers de Colomb canadiens-français et au cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A., de venir en aide à des familles de colons du nord. La "Survivance" fut heureuse de lancer un appel aux âmes charitables en faveur de ces colons.

Les dons en argent ou en effets devaient être envoyés aux bureaux de la "Survivance". Le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., administrateur-gérant du journal, se chargea de l'expédition du linge et des marchandises destinés à nos frères dans le besoin. Quelques personnes de bonne volonté, notamment M. E. Bérubé, offrirent gratuitement leurs services pour préparer les colis.

Est-il nécessaire de dire que l'appel fait par la "Survivance" a été entendu et que l'on y a répondu d'une façon splendide?

Nous avons reçu d'un peu partout à travers la province du linge usagé et de nombreuses offrandes en argent ou en nature.

Nos diverses sociétés canadiennes-françaises ont généreusement fait leur quote-part. On en trouvera ci-dessous la liste:

Sociétés:

Secrétariat général, A.C.F.A.
Chevaliers de Colomb
A.C.F.A., St-Joachim
A.C.F.A., Calgary, Alta
A.C.F.A. Calder
La Survivance
Les Artisans Canadiens Français
Les Anciens élèves du Collège
Les Jeunes Canadiens
Les Dames de St-Joachim
Les Bonnes Amies
Le Collège des Jésuites
La Société de la Croix Rouge

M. L.-A. Giroux, M.A.L., a donné un $5.00 en or qui sera rafflé dimanche prochain à l'occasion de la partie de cartes à Saint-Joachim, organisée par les Artisans Canadiens Français.

Ont contribué en argent ou en effets:
Edmonton, Alta.,
M. L.-A. Giroux, M. A. L.
Dr J. Boulanger
Simon Forest
Divers, St-Joachim
M. C.-A. Barry
Hon. Juge Dubuc
M. Ad. Baril
M. G.-A. Thibault
M. M. Bertrand
M. A. Dame
M. A.-J Kéroack
M J-E Julien
M J-E Brodeur
M. S. Robitaille
M. E. Bérubé
M. Léo Belhumeur
M. L.-S. Clément
M. Gédéon Pépin
M. M. Lavallée
M. H.-E. Patenaude
Mme A.-E. Poirier
Mme A. McKinnon
Mme J.-A. Daignault
Mme J.-J. Leblanc
Mme S.-A. Corriveau
M. O. Courtemanche
M. Jos. Baril
M. Léo Gaucher
Mme J.-L. Côté
Mme P.-E. Lessard
M. Joseph Beauchamp
M. Jos. Chrétien
Gillespie Grain Co. Ltd.
Western Canada Flour Mill Ltd.
M. A.-E. Rocque
M. D. Bonin
M. P.-J. Barbeau
M. A. Pelletier
M. J.-H. Tremblay
M. E. Vogel
Mme Corriveau
M Frs Coulombe
M. J.-L. Casault
M. C.-H. Croft
Dr E. Boissonnault
M. Joseph-E. Tessier
M. J.-W. Pigeon
M. J.-A .Noël
M. Milton Martin
M. O. St-Germain, M. A. L.
M. J.-E. Rivard
M. J.-E. Mireault, Winnipeg
Dr A. Couillard, Végreville
M. M. Constantin, St-Albert
M. G. Gosselin, Whitelaw
Hôpital Général, Végreville
Mme M.-L. Giroux, Duvernay
M. S. Laurendeau, Sta Monica, Cal.
M. A. Sabourin, Morinville
Mme Raoul Trottier, Tawatinaw

A tous les donateurs nous offrons notre plus cordial merci!

ST-JOACHIM

Journée paroissiale: La grand'messe a été chantée dimanche dernier par le R. P. H. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat. Au sermon, le R. P. curé parla de la nécessité de la foi pratique pour plaire à Dieu et faire son salut.

Offices de la semaine sainte: Dimanche prochain, nous ferons la bénédiction des Rameaux à la messe de 11 h. Il y aura aussi le chant de la Passion.

Mardi et mercredi saint, les messes seront à 6 h. 30, 7 h. 15, et 8 h.

Le jeudi saint, il n'y aura qu'une seule messe à 7 h. 45; cependant nous donnerons la communion à 6 h. 30, 7 h. et 7 h. 30. Le soir à 7 h. 30, il y aura l'heure d'adoration.

Le vendredi saint, l'office se fera à 9 h.; pas de communion ce matin-là.

Dans l'après-midi, à 3 h., il y aura chemin de la croix.

Le vendredi soir, à 7 h. 30, il y aura sermon sur la passion.

Le samedi saint, l'office se fera à 7 h.; communion vers 8 h. 15.

Le carême finit le samedi saint à midi sonnant.

—oOo—

Coin des BONNES AMIES

C'est avec regret que les Bonnes Amies voient arriver le 30 mars, car cette date marque le départ pour Montréal de notre dévouée et sympathique secrétaire, Mlle Sara Desrochers.

Sara ayant donné sa démission comme secrétaire, l'exécutif s'est réuni la semaine dernière afin de lui choisir une remplaçante, et Mlle Gertrude Amyot fut choisie à l'unanimité pour remplir ces fonctions.

Ce sera donc Gertrude qui rédigera notre "coin" à l'avenir.

La Présidente.

—oOo—

Le 29 mars
A L'UNIVERSITE

Mardi, le 29 mars, à 8 heures 30 p.m., le Cercle français de l'Université de l'Alberta donnera à la "Convocation Hall", un concert de musique vocale et instrumentale française. Cordiale Bienvenue!

BROSSEAU

Assemblée libérale — Assemblée conservatrice

L'une fut tenue dans la maison de M. Ovila Vincent, samedi après-midi; l'autre, dans l'école St-Laurent, dimanche soir — (?) Assurément, c'est le temps des élections!

Le correspondant est presque comme le curé sur cette question brûlante des élections; il en parle le moins possible. Cependant, est-ce faire de la politique que donner certains rapports? Avec chacun d'entre vous, je réponds dans la négative. J'ai eu la bonne fortune d'entendre les orateurs libéraux. Je regrette de n'avoir pu aller écouter les représentants de M. Davis.

En effet le comité conservateur a oublié qu'à Brosseau il n'y avait pas que des Russes — et le fait que les deux orateurs, représentants de M. Davis, ne pouvaient ni parler anglais ni français n'est pas de nature à flatter notre population canadienne.

Ceux qui s'étaient rendus pour écouter les orateurs, tous canadiens-français, à l'exception de quelques canadiens-anglais durent s'en retourner plus ou moins déçus...... et les orateurs aussi.

Nous avons été fiers de constater que les représentants de M. le candidat libéral ont fait ici, à Brosseau, à l'instar de M. Normandeau, une campagne honnête et pas du tout injurieuse. Ils ont exposé les faits sans laisser percevoir aucune animosité personnelle, sans déblatérer contre leurs adversaires politiques. Nous les félicitons. Les injures, les vilénies sont le fouet d'un grand nombre de "politiciens" mais non pas d'un politique clairvoyant.

Le mot d'ordre est celui-ci: il faut que chaque électeur aille voter. Il faut que chacun fasse sa part et prouve que dans la grande machine gouvernementale, lui aussi est un rouage.

Dimanche, le 20, partie de cartes au profit de l'église.

Bienvenue à tous.

Corr.

Radio-Concert

Lundi dernier, l'A.C.F.A. offrait son concert français bi-mensuel au poste CJCA.

Les radiophiles de langue française ont eu le plaisir d'entendre d'abord M. et Mme Georges Lambert dans un charmant duo intitulé: "Par le petit doigt", de Théodore Botrel.

Une scène de la pièce "Le malade imaginaire" de Molière fut bien interprétée par M. Alphonse Hervieux et M. Gérard Baril.

Mme Georges Lambert se fit entendre ensuite dans l'exquise chanson de Théodore Botrel: "Dors mon gars".

Deux de nos artistes de théâtre bien connus et toujours applaudis, MM. Jacques Jenvrin et Laurier Picard, interprétèrent une scène d'une pièce de Maurice Hennequin: "Vingt jours à l'ombre".

Un duo intitulé "Fille à marier", de Théodore Botrel, et chanté par M. et Mme Georges Lambert termina l'émission de cette demi-heure française.

M. Gédéon Pépin, organiste et directeur de la chorale Saint-Joachim, a accompagné au piano M. et Mme Georges Lambert dans les différents numéros du programme musical.

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'A.C.F.A., a présenté les artistes.

Et maintenant, si nous avons aimé ce concert, n'oublions pas d'envoyer une carte ou une lettre au poste CJCA pour le remercier de sa courtoisie à l'égard de tous les Canadiens de langue française de cette province.

—oOo—

SAINT-VINCENT

Le bon Dieu a de nouveau éprouvé la famille de M. Lectande Mageau. Au mois de septembre dernier Mme Honoré Dallaire, née Eva Mageau, mourait après quelques jours de maladie. Vendredi de la semaine dernière, Mademoiselle Elise Mageau était conduite à sa dernière demeure où elle repose à côté de sa soeur Eva.

Le service a été chanté par M. le curé Lepage, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient ses frères Henri et Wilfrid, son beau-frère Raoul Duteau et son cousin de Ste-Lina. On comptait dans le cortège des parents et amis de la défunte de la paroisse de Ste-Lina, M. Taylor, les familles Mageau et Lafleur.

La famille en deuil remercie bien sincèrement tous ceux qui se sont tant dévoués pour sa chère défunte, dans le cours de sa longue maladie; et à tous ceux qui, de toute manière que ce fut, ont manifesté une si grande sympathie à l'occasion de son décès.

La chère disparue a des droits acquis aux bonnes prières des paroissiens de St-Vincent puisqu'elle a été près de deux ans institutrice à l'école du village.

Elle avait désiré dévouer toute sa vie à cette belle oeuvre de l'enseignement et pour réaliser ce désir elle avait fait le sacrifice de tout quitter. Mais Dieu en avait décidé autrement dans ses desseins impénétrables; c'est sur un lit de douleurs durant quatre longues années qu'Il voulait la sanctifier et lui faire gagner son ciel.

Elle a donc bien et définitivement quitté la vie de ce monde-ci—vraie vallée de larmes, d'épreuves et de souffrances — et elle a fait à tous ses bien-aimés parents, amis et bienfaiteurs, ses suprêmes adieux pour une vie meilleure!

Oui, c'est bien cette grande confiance et cette vive espérance qu'ont laissées à tous ses parents et amis, sa vie exemplaire avec sa complète résignation à la volonté de Dieu. Et la famille éprouvée, mais qui se plait toujours à accepter très volontiers tous les décrets de la divine providence, même les plus pénibles, a aussi cette autre consolation de pouvoir compter encore sur les ferventes prières de tous ceux qui sympathisent à son deuil, pour l'aider à faciliter à sa chère disparue son entrée dans le "Royaume de l'éternel bonheur" si toutefois elle n'en jouit pas encore.

Là, dans la joie de son Seigneur et de son Dieu, elle n'oubliera pas sûrement sa tendre et bien-aimée maman et ses autres parents et amis qui l'ont connue et aimée, aucun de ceux qui lui ont fait quelque bien, tous ceux qui s'intéressèrent à son sort, et qui la veulent en effet, parfaitement et éternellement heureuse! "O terre, sois-lui légère, elle a si peu pesé sur toi".

* * *

Qu'on n'oublie pas notre soirée de dimanche prochain, 20 mars. On s'attend à une bonne assistance. Que chaque famille soit représentée. De notre côté, on n'épargnera rien pour faire un succès de cette soirée familiale.

Un grain de bon sens

Partout où l'homme veut se vendre, il trouve des acheteurs.

Lacordaire.

Corr.

GIROUXVILLE

Baptême:

A M. et Mme Ephrem Audet, une fille baptisée Marie-Thérèse, Eva; parrain et marraine: M. et Mme Elphège Couillard, cousins de l'enfant.

Température:

De mémoire d'homme, on n'a vu froid aussi intense et d'aussi longue durée à cette saison...... Une semaine de "Chinook", puis du zéro en masse!...... et cela semble avoir couvert tout le pays d'Ouest, au nord du moins, et passablement loin au sud. Mais ne nous plaignons pas trop: il fait un temps superbe, soleil radieux, pas de vent, chemins extra-beaux partout, et surtout, ce qui a coutume de faire défaut, de la neige.... il en reste suffisamment pour que les routes soient avantageuses...... et aussi, on en profite pour faire les charrois de toutes sortes. . . mêmement, quelques-uns, histoire de tuer le temps, attellent pour venir faire leur petit tour au village, en vue de préparer les chevaux pour les travaux des semences. Remercions plutôt la Providence qui nous a envoyé cette neige si utile, et si belle et si bonne; quand, par ailleurs, on songe aux pauvres sans-travail des villes de l'Est qui ont coutume de compter sur cette neige, vraie manne blanche, pour gagner quelques sous..... et rien que de la pluie pour faire fondre le peu qui tombe! Chaque journal de l'Est nous apporte les plaintes de presque

toutes les classes travaillantes, par rapport à ce manque de neige...... les sans-travail des villes en tête...... qui vont assiéger Ottawa...... et reviendront encore, ont-ils dit...... les charrieurs de glace. . . de bois, de marchandises, etc.

Vente de grains de semence:

Depuis tantôt deux semaines, les chemins sont remplis de voitures combles de grains de toutes sortes.... la hausse des prix, et l'achat par le gouvernement et par les Cies, de grains de semence a fait sortir tous les véhicules du pays...... Il est entré une moyenne de 3500 minots de grain par jour depuis deux semaines...... les prix payés, .29 par le Département et .24 par les Cies...... ceci pour l'avoine; le prix du blé n'a pas varié.

Elévateur No 2:

La nouvelle a circulé qu'un char de bois devait arriver sous peu pour servir à la construction d'un autre élévateur. Il y a place pour deux, surtout avec le développement et l'ouverture du pays et des routes qui conduisent au carrefour central qu'est le village de Girouxville.

Remerciements:

A Mme Ludger Montpetit, de Legal, soeur de notre curé, pour un sac de linge usagé, hardes d'hommes, mais en très bon état de conservation. Le soleil luira dans plusieurs coeurs et sur plusieurs habits à l'approche du printemps.

Visiteurs:

M. J.-H. Tremblay, agronome officiel en vue de l'achat de grain de semence par le gouvernement.

MM. Brassard, frères, qui opèrent un moulin à scie à Culp, en route pour Indiana-sur-le-lac, revoir leur mère et le reste de la famille qui viennent d'arriver du Lac St-Jean, Qué.

Soirée au profit de l'A.C.F.A.:

Dimanche après Pâques, à Girouxville, dans la salle paroissiale, à 8 heures précises, un programme des plus attrayants attend les spectateurs qui feront foule...... et il y a de la place maintenant pour tous. Donc, marquez d'un trait la réserve du dimanche après Pâques à Girouxville.

Corr.

—oOo—

MORINVILLE

M. Roméo Montpellier doit faire encan jeudi prochain et laisser Morinville. Il sera remplacé par M. Octave Breault qui a loué cette même ferme pour un an.

M. Racine de la ville a aussi loué sa salle de "pool" à un M. Appell d'Onoway et celui-ci en a pris possession le 15 de ce mois.

L'on nous dit également que d'autres terres de la paroisse sont sur le point de changer de main. Cette activité dans l'immeuble est un peu inhabituelle par ce temps de l'année.

Nos Enfants de Marie ont donné leur partie de cartes dimanche dernier et ont remporté leur succès ordinaire. Beaucoup de monde s'était rendu à leur invitation et le programme préparé par Mme McDonald était un agrément charmant. Aux unes et aux autres nous exprimons nos félicitations et offrons nos remerciements.

Dimanche prochain l'on nous donnera sur l'écran le "Song of My Heart" de John McCormack. Cette représentation a eu un succès extraordinaire un peu partout et nous félicitons les Pères Franciscains de nous avoir obtenu ce numéro tout à fait spécial pour ce temps de la Saint-Patrice. Nous ne doutons pas que la salle sera plus que remplie à cette occasion.

Nous apprenons avec plaisir que la banque Royale de Morinville aura bientôt la papeterie imprimée en français pour sa clientèle française de la localité, tels que chèques et autres papiers d'usage ordinaire dans les transactions. Nous félicitons le gérant de la localité pour ses efforts à donner satisfaction à ses nombreux clients.—Corr.

Partie de cartes

A Saint-Joachim, sous les auspices des Artisans Canadiens-français

Dimanche prochain, il y aura, dans la salle paroissiale de Saint-Joachim une partie de cartes organisée sous les auspices des Artisans Canadiens français. Les recettes serviront à soulager les pauvres.

De nombreux et magnifiques prix seront décernés aux vainqueurs.

On jouera le bridge et le whist.

A cette occasion, on procédera au tirage du cinq piastres en or offert par M. L.-A. Giroux, député de Grouard, pour l'"Aide aux Colons du Nord".

Il y aura aussi un programme récréatif très intéressant.

Venez et amenez vos amis.

SAINT-ALBERT

Les parties de détail pour le championnat de la Ligue du Nord de l'Alberta vont bon train depuis huit jours. Lundi, le 7 mars, nos seniors se rendirent à Westlock et ils y subirent une première défaite, ce qui est probablement dû au manque de support moral,—une dizaine de bons amateurs de St-Albert ne purent se rendre vu le mauvais état du chemin.

Vendredi, le onze mars, l'équipe du St-Albert subit une seconde défaite aux mains du Légal dans une joute des plus rapides et des plus intéressantes. Ce ne fut que dans les derniers instants des dix minutes supplémentaires accordées que Légal réussit à compter le seul point de la partie. Résultat final: 1 à 0.

Dimanche, le 13 mars, le St-Albert se reprit en infligeant une cinglante défaite à l'équipe de Westlock. L'état de la glace était loin d'être satisfaisant et cela refroidit quelque peu l'ardeur des joueurs à grande vitesse. Il y avait une assistance nombreuse et l'enthousiasme était à son comble. La première période se passa sans aucun point. La deuxième période fut beaucoup plus active et l'on fit de grands efforts de part et d'autre pour compter quelques points. Ce fut Charlie Joyal qui réussit à donner le premier point à St-Albert sur une passe rapide de Henri Léonard. A la troisième période, l'une de nos étoiles Juniors, notre ami Jacobs, fit une magnifique montée vers le but des Westlock et sans assistance immédiate compta un autre point pour St-Albert, — agréable surprise pour les vétérans du nord non moins que pour nos fiers Seniors. Résultat final: 2 à 0.

La prochaine rencontre au hockey sera contre Legal, mardi soir; il faut nécessairement que St-Albert gagne s'il veut rester en ligne dans la lutte pour le championnat. Jusqu'ici Legal et Westlock sont égaux en comptant deux victoires et une défaite; St-Albert compte une victoire et deux défaites. Si St-Albert gagne la partie de mardi soir, les trois équipes se trouveront égales en points et de nouvelles parties de détail seront nécessaires.

Comm.

—oOo—

VIMY

Dimanche soir, les dames de N.D. des Victoires ont donné leur partie de cartes. Le temps doux a aidé beaucoup à remplir la salle à cette occasion. Les prix furent décernés à: dames: 1er prix, offert par Mme B. Baert, fut gagné par Mlle Olive Lamarche; 2ème prix, présenté par Mme Noël Pelletier, fut emporté par Mlle Dorilda Pelletier; 3ème prix, donné par Mme J. B. Peltier, gagné par Mlle Flora Lachance.

Hommes: 1er prix, présenté par Mme François Landry, gagné par M. Henri Brouette; 2ème prix, donné par Mme Jos. Laferté, gagné par M. Jean Tremblay; 3ème prix, offert par Mme J. B. Peltier, gagné par M. Georges des Blois.

Une dinde, don de Mme Aimé Fortier, fut raflée et gagnée par Mlle Bertha Nadon. Deux beaux gâteaux, présentés par Mme Philippe Gagné et Mme Edmond Dozois, furent vendus à la manière italienne et furent gagnés par M. Télesphore Beaupré et M. Joseph Laferté.

Après un succulent goûter eut lieu le programme récréatif: y ont pris part: Mme W. Lanouette, Mme Pelletier, Mlles Alma Bourque et Lauretta Huot, Mme Jean Tremblay, Mme Lucien Lamarche, Mme Edmond Dozois et Mlle Olive Lamarche, Mme Fr. Landry et Mme Lucien Nadon, M. Drolet et Alphonse Huot.

La prochaine partie de cartes aura lieu le jour de Pâques et sera donnée par le "sport club."

Mercredi soir la jeunesse de la paroisse a formé un "junior sport club". Les officiers élus sont: capitaine, M. Wilfrid Provencal, secrétaire-trésorier, M. le curé Koolen; les membres suivants ont été admis: Gérard Lachance, Philippe Bilodeau, Etienne Provençal Léon Huot, Henri Bernard, Yvon Gouin, Napoléon Carrière, Lionel Nadon, Aurèle Béland, Edmond Gagné et Lomer Gouin. On a discuté quels moyens à prendre pour fournir de l'amusement pour la jeunesse pendant l'été. Une autre assemblée aura lieu sous peu.

Félicitations à M. et Mme Fortunat Bernard de la naissance d'une petite fille.—Corr.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Une conférence

Lundi soir, le 21 mars, sous les auspices des Dames de St-Joachim, M. le Dr J.-L. Petitclerc donnera une conférence sur un sujet médical mis à la portée de tous, sujet nouveau et instructif. Le conférencier si avantageusement connu nous est un gage d'une soirée très agréable.

Il y aura chant par Mlle Léontine Lambert et déclamation par Mlle Gabrielle Hervieux.

Donc rendez-vous à la salle paroissiale lundi le 21 mars à 8 hres 30 p.m. L'entrée est gratuite.

—oOo—

LA CHORALE DE SAINT-JOACHIM

La grande soirée dramatique et musicale de la chorale Saint-Joachim

Donc, c'est décidé, nous allons tous à cette belle soirée le 31 mars.

La semaine prochaine, lisons tous "La Survivance" où nous y trouverons une explication de l'opérette et de la pièce.

Ne manquons pas d'en prendre connaissance et nous ne le regretterons pas.

—oOo—

Trop faible pour travailler

"Ma fille dut subir une opération et elle ne se sentit plus jamais bien après," écrit Mme Claudius Pelletier de Lewiston, Maine. "Elle était devenue si faible qu'il lui était impossible de faire quoi que ce soit et elle était aussi beaucoup troublée par de mauvais rêves. Après l'emploi d'une bouteille de Novoro du Dr. Pierre elle se sentit assez forte pour faire quelques travaux de ménage et quelques mois après elle avait augmenté de 20 livres et pouvait de nouveau reprendre son travail." Cette remarquable médecine faite de plantes, fortifie les fonctions de l'estomac, améliore le procédé de digestion et aide à procurer un bon appétit. Si toutefois vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., qui vous en enverra une bouteille d'essai pour un dollar, port payé ou vous donnera gratuitement tous les renseignements voulus. Livré exempt de douane au Canada.